REGARDS CROISÉS

sur la composition sociale des territoires girondins

Analyse des migrations résidentielles d'allocataires de la CAF en Gironde, entre 2009 et 2014

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

REGARDS CROISÉS

sur la composition sociale des territoires girondins

Analyse des migrations résidentielles d'allocataires de la CAF en Gironde, entre 2009 et 2014

Direction scientifique
Cécile Rasselet

Chefs de projet
Caroline De Vellis
Camille Garcelon

Équipe projet
Anne Delage
Olivier Chaput
Benjamin Vouilloux

Avec la participation d'Alain Coudert et Benoît Vinkel de la Caisse des Allocations Familiales de la Gironde

Sommaire

Introduction 5

1 | 2009-2014 : la géographie de la croissance urbaine évolue, les disparités socio-spatiales demeurent 7

1.1 | Changement de cap dans la démographie girondine 8
1.1.1 | L'amorce d'un recentrage métropolitain et d'un renforcement de l'armature territoriale girondine 8
1.1.2 | Un rôle fondamental des flux résidentiels dans l'évolution démographique des territoires 11
1.2 | La Gironde : un territoire socialement hétérogène où les difficultés des ménages les plus modestes se renforcent 12

2 | Des profils de nouveaux arrivants qui renforcent les caractéristiques de la composition sociale des territoires 17

2.1 | Une progression du nombre d'allocataires CAF corrélée à la croissance démographique 18
2.2 | Une précarisation généralisée des publics de la CAF et des flux de ménages défavorisés qui se concentrent dans des territoires excentrés 20
2.3 | Des allocataires aisés qui investissent les territoires de première couronne autour de la métropole 22

3 | Territoires défavorisés, territoires aisés : quelles trajectoires ? 25

3.1 | Une analyse multivariée pour caractériser les territoires 26
3.2 | Trajectoires des territoires 29

4 | Destination des flux d'allocataires – emboîtement des échelles 33

4.1 | Les nouveaux arrivants en Gironde 34
4.2 | Les échanges de population entre Bordeaux Métropole et le reste de la Gironde 35
4.3 | Les entrants dans Bordeaux Métropole 36

Conclusion - Essai de synthèse 38

5 | Annexes 39

Introduction

Le département de la Gironde se classe parmi les territoires les plus attractifs à l'échelle nationale. Avec plus d'un million et demi d'habitants, dont 1 sur 10 a déménagé au sein même du territoire et 3% sont nouveaux, cet espace est traversé par des flux qui peuvent agir sur sa structure. Tout dépend de qui bouge, où et comment. Pour y répondre finement, la connaissance consolidée et objectivée par la donnée reste plutôt limitée. C'est tout l'enjeu du croisement des regards, entre une connaissance fondée sur la capitalisation d'études relatives à la fragilité des territoires et les données exploitées des migrations résidentielles des allocataires de la Caisse d'allocations familiales.

L'objectif : venir éclairer et argumenter ce qu'en 2009 nous avions résumé sous le titre de « ségrégation sociospatiale ». L'association initiale de ces deux termes porte en elle trois idées fortes, celles de : rupture, discrimination et leur caractère radical. Pour cette deuxième édition, c'est moins la ségrégation que la géographie sociale de la Gironde et son rapport à la mixité que nous entendons étudier. Ne pas l'inscrire ce n'est pas la renier ou dire qu'elle n'existe plus ou pas mais y apporter de la nuance pour la remettre en perspective.

En effet, la mixité sociale est souvent avancée comme un argument majeur des politiques de l'habitat. Y faire référence serait une sorte de gage voire même une condition de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble. Une injonction à faire, à brasser, à toutes les échelles ! Mais pourquoi ? Certains défendent l'idée du melting pot créateur de richesses, quand d'autres invoquent celle de rattrapage ou d'équilibre dans une tradition française qui a élevé l'égalité au fronton des valeurs de la République. C'est aussi défendre a priori une valeur qui irait à l'encontre de la préférence naturelle des individus pour l'entre-soi. Mais cet entre-soi est-il si délibéré ? Est-ce même seulement un choix. Par ailleurs, il faut bien distinguer traitement égalitaire des individus et réduction des inégalités de revenus. Car finalement c'est aussi de cela dont il est question quand on parle de mixité : de mesures correctives.

Dans l'édition précédente, nous mettions en évidence la spécialisation sociale par couronnes. Nous faisions le constat d'une concentration des ménages fragiles en cœur de métropole et une attraction de ces mêmes ménages sur des territoires aux confins du département. Les exploitations de données sur la période 1998-2007 étaient venues confirmer les ressentis des élus des centres-villes secondaires qui tiraient la sonnette d'alarme d'une tendance modifiant leur rôle au sein de l'armature territoriale.

Qu'en est-il dix ans après ? Ces tendances se confirment-elles ? S'infléchissent ? Que dit la géographie des allocataires en 2018 sur un département comme la Gironde ? L'a-urba et la CAF ont uni une nouvelle fois leur savoir-faire pour traiter des évolutions sur la dernière année référence : 2014. Une analyse qui suit le fil de cette réflexion engagée il y a dix ans et ouvre un chapitre sur les solidarités.

Géographie des EPCI girondins

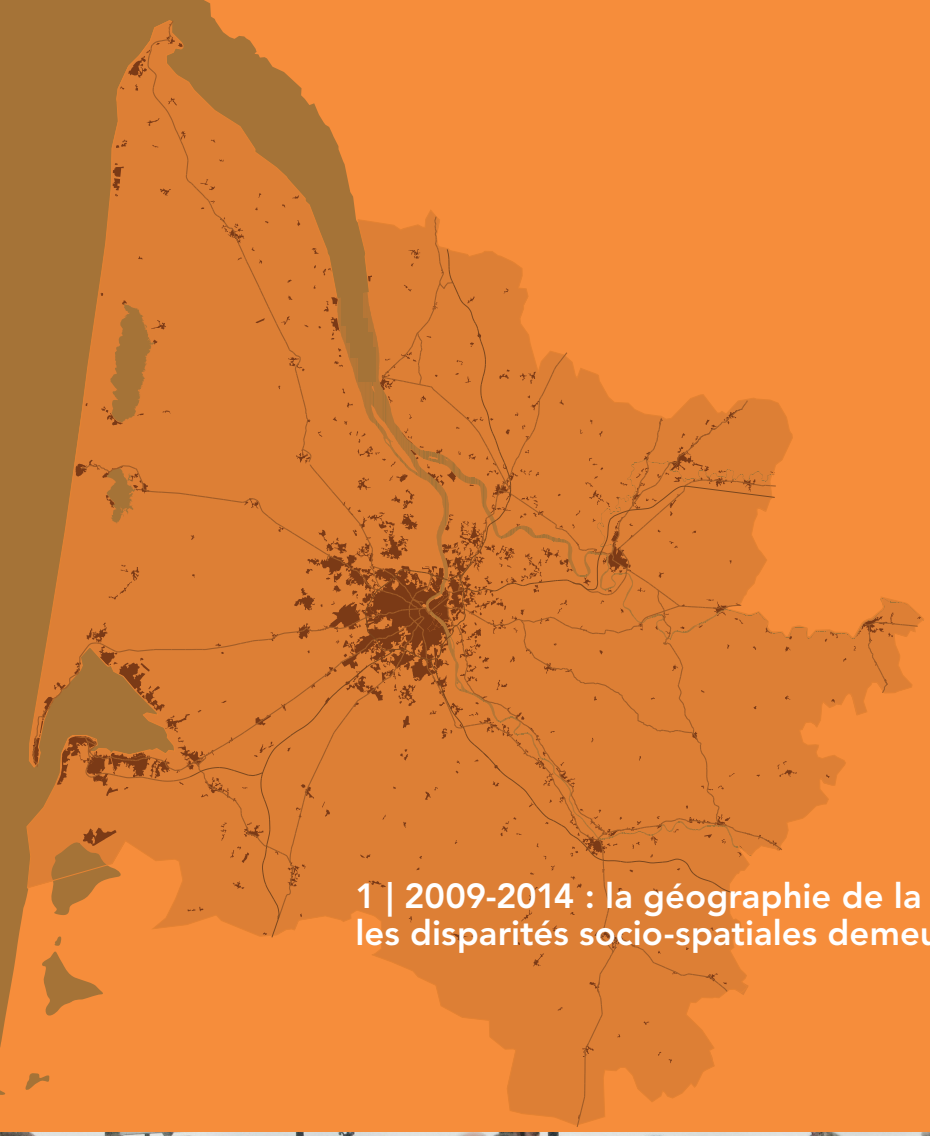

1 | 2009-2014 : la géographie de la croissance urbaine évolue, les disparités socio-spatiales demeurent

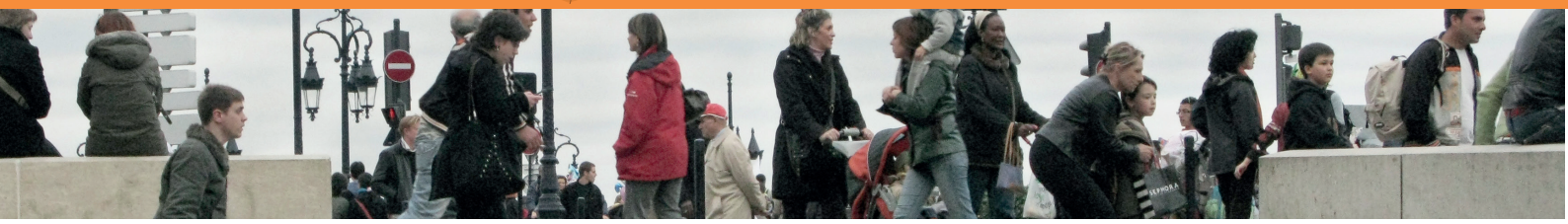

1.1 | Changement de cap dans la démographie girondine

1.1.1 | L'amorce d'un recentrage métropolitain et d'un renforcement de l'armature territoriale girondine

Le département de la Gironde compte 1 520 000 habitants en 2014. Avec 1,3 % de croissance annuelle soit 18 000 habitants supplémentaires recensés chaque année depuis 2009, la Gironde fait partie des départements français les plus dynamiques.
Si cette forte croissance n'est pas un phénomène nouveau, on observe en revanche un virage récent dans son déploiement à l'échelle du département. En effet, alors que depuis les années 1980 les territoires girondins hors métropole portaient l'essentiel du développement démographique, depuis 2009 la croissance s'équilibre entre la métropole et le reste du département. Ainsi entre 2009 et 2014, Bordeaux Métropole a accueilli en moyenne 9 000 habitants chaque année contre 5 000 au cours de la décennie précédente.

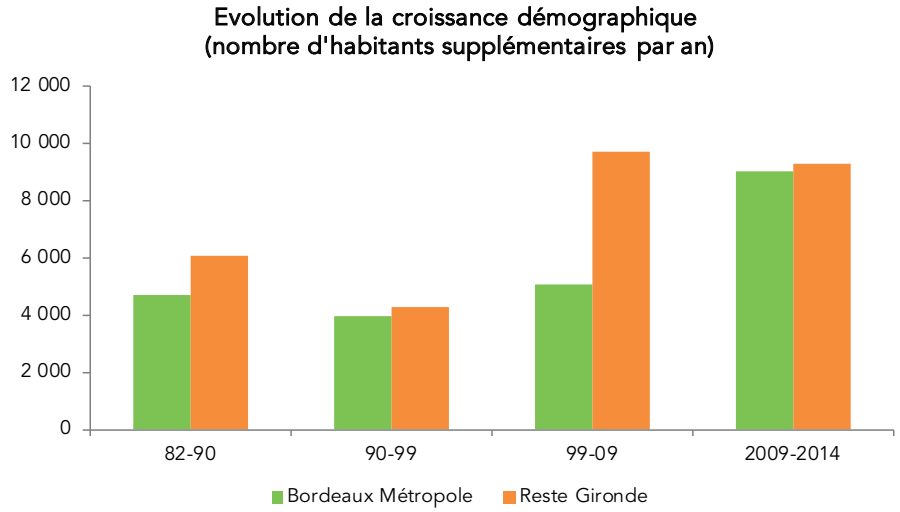

Source : INSEE recensement rénové de la population

La baisse continue du poids de l'agglomération dans le département observée depuis plus de 30 ans semble enrayée et le poids de la métropole se stabilise aux alentours de 50 % de la population girondine.

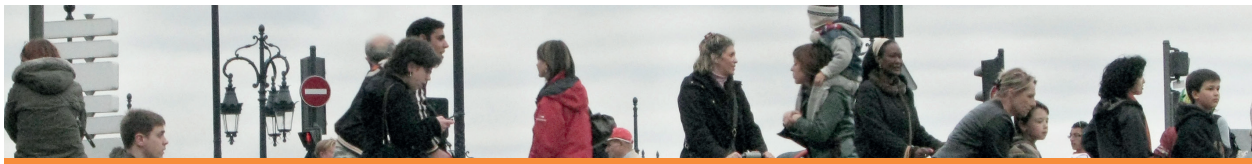

Évolution de la population des EPCI girondins entre 2009 et 2014

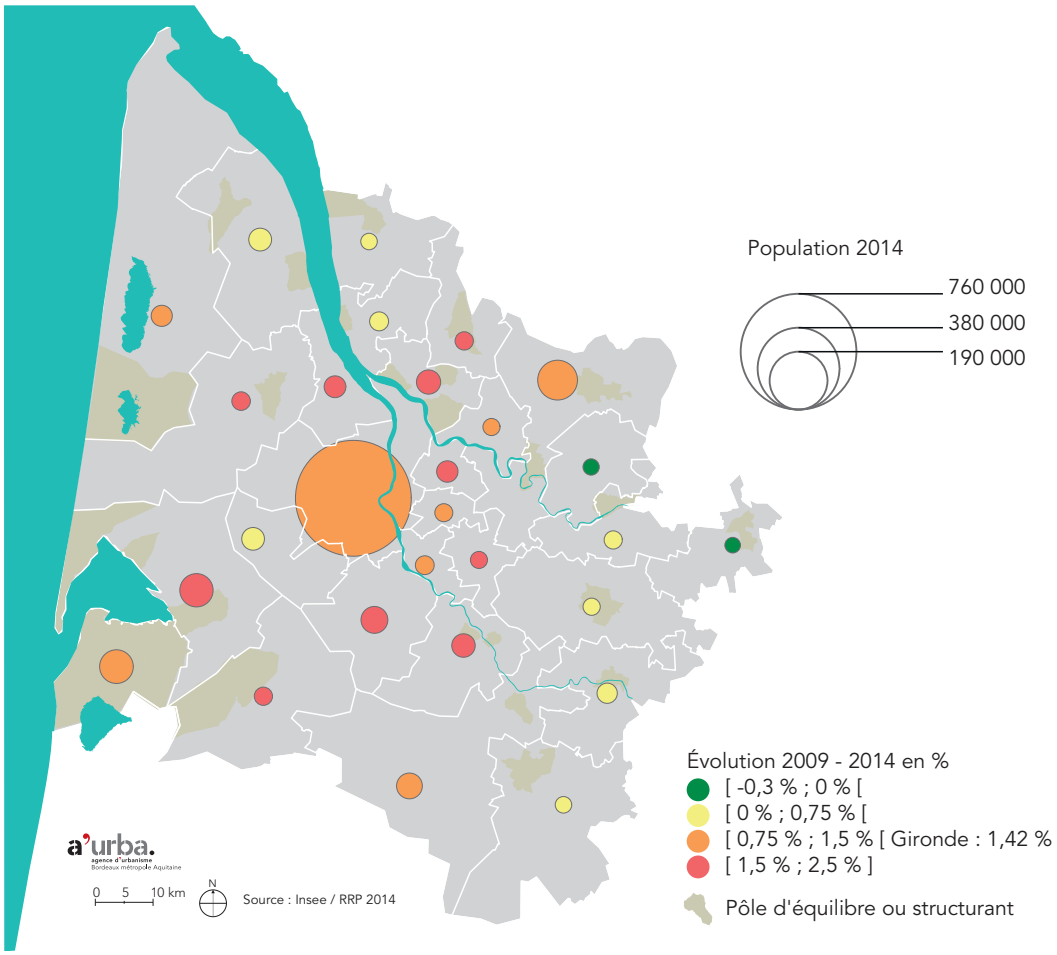

Ce retournement de tendances s'explique par l'effort de recentrage de la construction neuve sur le territoire métropolitain.

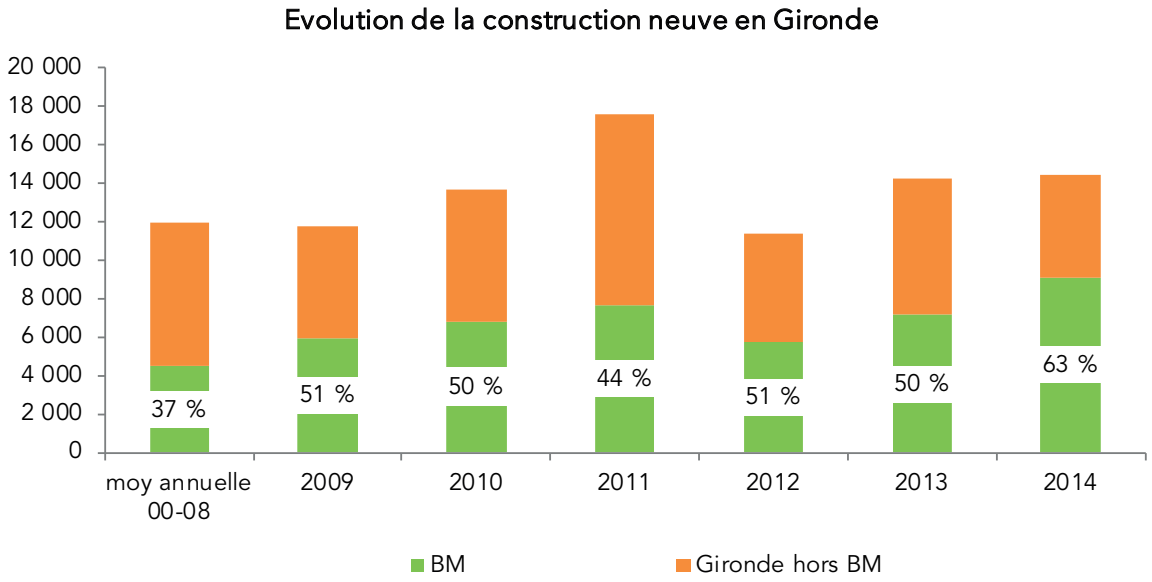

Source : Sitadel 2

Hors métropole, on constate également des signes d'évolution de la géographie de la croissance urbaine. Après une période de diffusion généralisée de la construction neuve au début des années 2000, on observe depuis 2012 une concentration de la production de logements dans les pôles structurants et d'équilibre du département[1].

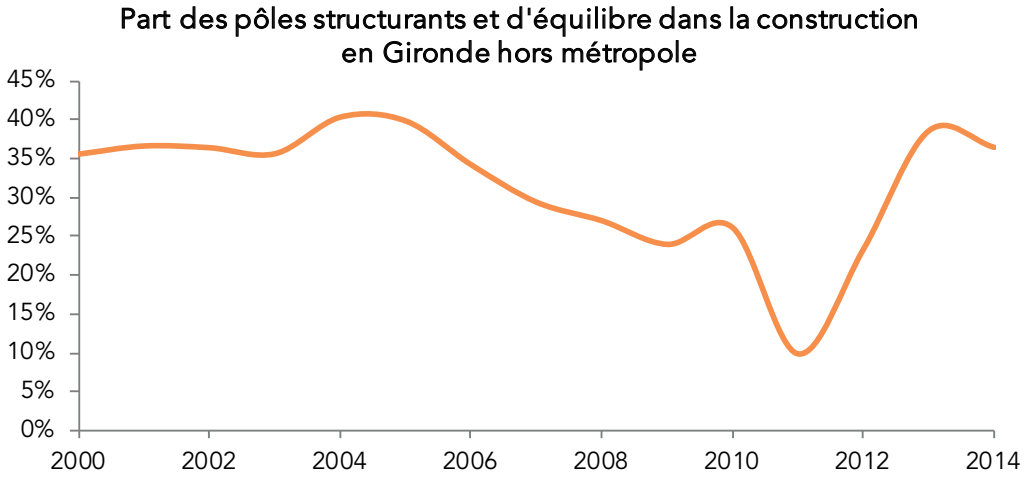

Source : Sitadel 2

1 Les pôles structurants et d'équilibre sont des communes girondines qui ont un niveau d'équipement et de services qui leur confère un rôle majeur dans l'armature territoriale du département. Ces communes ont été identifiées par l'État et conseil départemental dans le cadre du plan départemental de l'habitat.

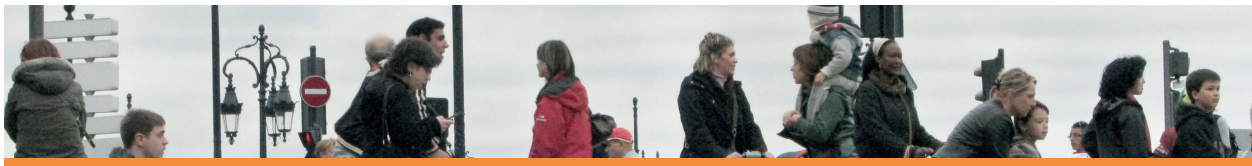

1.1.2 | Un rôle fondamental des flux résidentiels dans l'évolution démographique des territoires

Solde naturel et migratoire entre 2009 et 2014	Solde naturel		Solde migratoire apparent	
	Nb	% évol annuelle	Nb	% évol annuelle
Gironde	24 842	0,30%	66 513	0,90%
Gironde Hors BM	7 110	0,20%	39 271	1,10%
Bordeaux Métropole	17 732	0,50%	27 242	0,70%

source : INSEE

Le solde migratoire observé entre 2009 et 2014 en Gironde démontre l'importance des flux de population sur les caractéristiques démographiques des territoires girondins.

La Gironde se distingue également par la très forte mobilité des ménages au sein du département (5,9 % des girondins changent de résidence chaque année soit le taux le plus élevé des départements de Nouvelle Aquitaine).

Ce qu'il faut retenir

Un virage dans la croissance démographique girondine : un développement désormais équilibré entre Bordeaux Métropole et le reste du département.

Un renforcement de l'armature territoriale du département qui s'amorce : une construction de logements qui se concentre dans les pôles d'équilibre du département.

Des évolutions démographiques très dépendantes des flux résidentiels.

1.2 | La Gironde : un territoire socialement hétérogène où les difficultés des ménages les plus modestes se renforcent

Méthode

Les données CAF : une source pertinente pour observer les dynamiques démographiques et la composition sociale des territoires.

Les données de la CAF sont des informations relatives aux allocataires, c'est-à-dire des ménages percevant une prestation de la CAF. Les ménages sont classés selon la prestation principale qu'ils perçoivent :

- Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Revenu de Solidarité Active (RSA) socle
- Revenu de Solidarité Active (RSA) activité
- Prestation logement (PL)
- Prestation familiale (PF) sous condition de ressources
- Prestation familiale (PF) sans condition de ressources

L'analyse des prestations versées permet de qualifier la situation économique du ménage depuis les situations les plus défavorables (bénéficiaires des minimas sociaux AAH et RSA socle) jusqu'au plus favorables (PF sans condition de ressources).

L'étude se concentrera sur l'analyse des comportements de deux catégories de ménages afin d'étudier l'évolution de la composition sociale des territoires :

- Les plus défavorisés : bénéficiaires des minimas sociaux (AAH et RSA socle) appelés **MS** soit 63 000 allocataires en 2014.
- Les plus aisés : bénéficiaires des prestations familiales sans conditions de ressources appelés **PF0** (familles avec deux enfants ou plus agés de moins de 18 ans) soit 47 000 allocataires en 2014.

Du fait de leur nombre important parmi les allocataires et de leur comportement résidentiel atypique, les étudiants ont été volontairement exclus de l'analyse.

Les prestations sociales des personnes de plus de 65 ans étant prises en charge par d'autres organismes que la CAF, les ménages âgés sont également exclus de l'analyse. De plus, il peut exister des personnes ayant droit à des prestations qui ne font pas les démarches pour intégrer le public CAF. Ces personnes sont donc absentes de l'analyse. De plus, les allocataires de la mutuelle sociale agricole (MSA) ne perçoivent pas les prestations de la CAF. Or ce public est parfois très présent dans certains territoires agricoles du département.
L'étude vise à analyser le public CAF en 2009 et en 2014, deux périodes où l'exercice comparatif est possible, la politique menée étant identique.

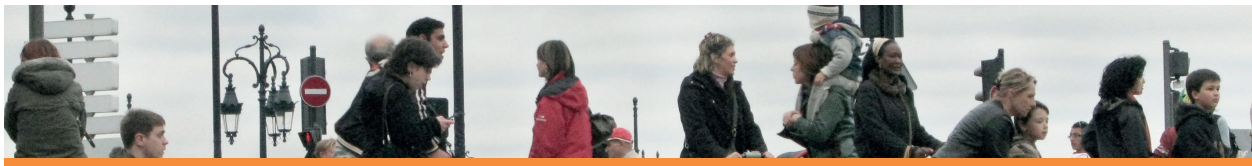

Les allocataires peuvent être classés en fonction de l'évolution de leurs parcours résidentiels sur 5 ans :

- Les allocataires dits **STABLES** sont les allocataires CAF en 2009 et en 2014 qui n'ont pas changé d'EPCI.
- Les **NEO-ALLOCATAIRES** sont ceux qui n'étaient pas allocataires en 2009 et qui le sont en 2014.
- Les allocataires en **MIGRATION** sont des allocataires en 2009 et en 2014 et qui ont au cours de ces 5 ans changé d'EPCI de résidence.

Ainsi en regroupant les néo-allocataires et les allocataires en migration, nous pouvons obtenir les allocataires **ENTRANTS** sur le territoire entre 2009 et 2014.

On compte **255 000 allocataires** CAF en Gironde en décembre 2014 (hors étudiants). Les aides distribuées concernent plus de 670 000 personnes.

Le nombre d'allocataires a augmenté de 10 % en Gironde par rapport à 2009 (contre 6 % d'augmentation pour l'ensemble de la population). Cette augmentation est très différenciée selon les territoires (+21 % dans la Communauté de Communes Médulienne, +3 % dans la COBAS et la Communauté de Communes de Blaye).

51 % des allocataires sont stables.

On recense 76 000 néo-allocataires entre 2009 et 2014.

12 % des allocataires girondins de 2014 vivaient dans un autre département en 2009.

7 % des allocataires de 2009 ont quitté la Gironde pour un autre département.

La grande majorité des allocataires est constituée de **familles (61 %),** avec une part non négligeable de **familles monoparentales (29 % des familles)**. Les allocataires isolés représentent en 2014 88 000 personnes (35 %). La part des **hommes isolés** entre 2009 et 2014 est en forte augmentation (20 %).

25 % des allocataires sont **bénéficiaires de minimas sociaux** (AAH et RSA socle). On note une très forte progression des bénéficiaires du RSA socle (+ 34 %) entre 2009 et 2014 qui traduit une **précarisation des publics de la CAF**.

Parallèlement les **allocataires les plus aisés** « PFO » sont légèrement en augmentation (passant de 18 % à 18,5 % des allocataires en décembre 2014).

49 % des allocataires **ne sont pas des bénéficiaires de prestations logement,** 18 % le sont dans le parc public et 26 % dans le parc privé. Les 7 % restants se répartissent entre accession aidée, hébergement et logements d'urgence.

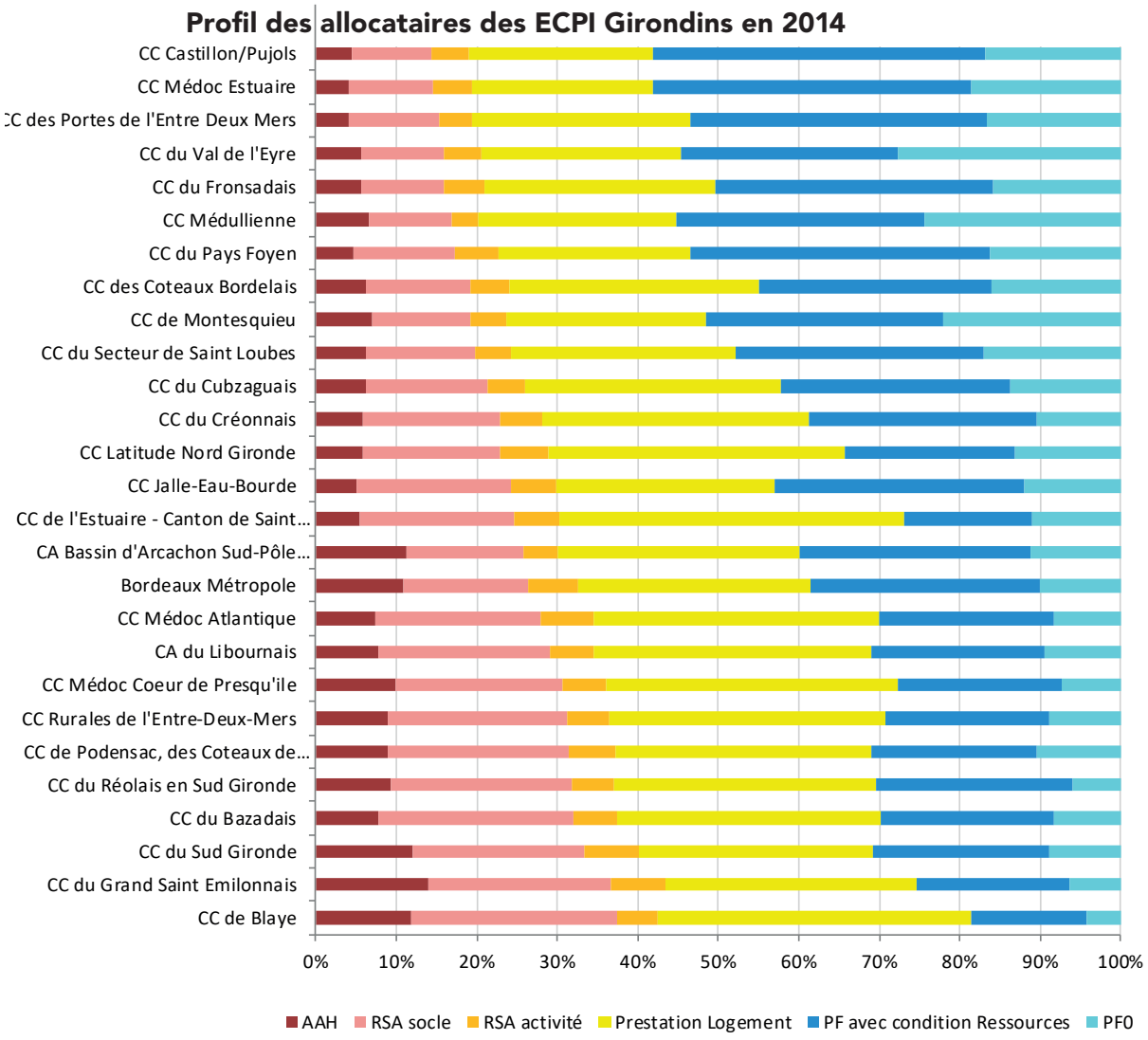

Les EPCI ont été classés par ordre croissant sur la part des minimas sociaux

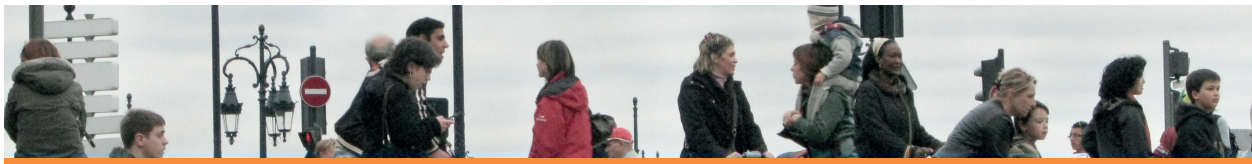

Allocataires défavorisés (MS) et allocataires aisés (PF0) en 2014

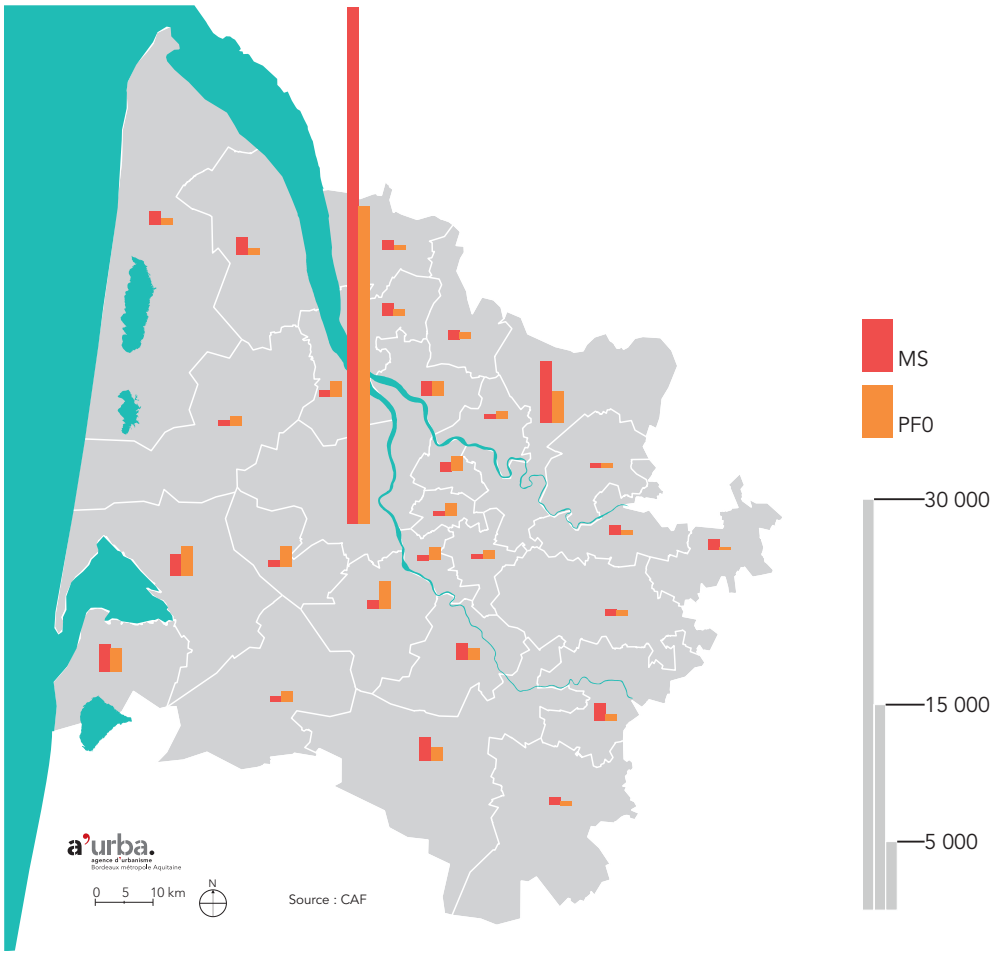

L'analyse de la répartition géographique des différentes catégories d'allocataires met en évidence de grandes disparités entre les territoires girondins.

60 % des allocataires défavorisés (MS) du département vivent dans Bordeaux métropole. Les MS représentent 25 % des allocataires métropolitains. Le Médoc et la façade Est du département se caractérisent par une part importante (supérieure à 25 %) de MS dans leur population d'allocataires.

Enfin les EPCI qui jouxtent la métropole (Médoc Estuaire, Médulienne, Jalle-Eau-Bourde, Montesquieu, Portes de l'entre-deux-mers, Coteaux Bordelais, Saint Loubès, Canton de Fronsac, Créonnais) se distinguent par une part importante d'allocataires aisés (PFO) et apparaissent à ce titre comme des territoires aisés et très investis par les familles.

Cette géographie est plutôt conforme aux conclusions des travaux de l'a-urba réalisés en 2016 sur la fragilité des territoires : une étude croisant des données INSEE sur les CSP, les revenus, les emplois pour dresser le profil socio-économique des ménages girondins.

Fragilité socio-économique des ménages en Gironde

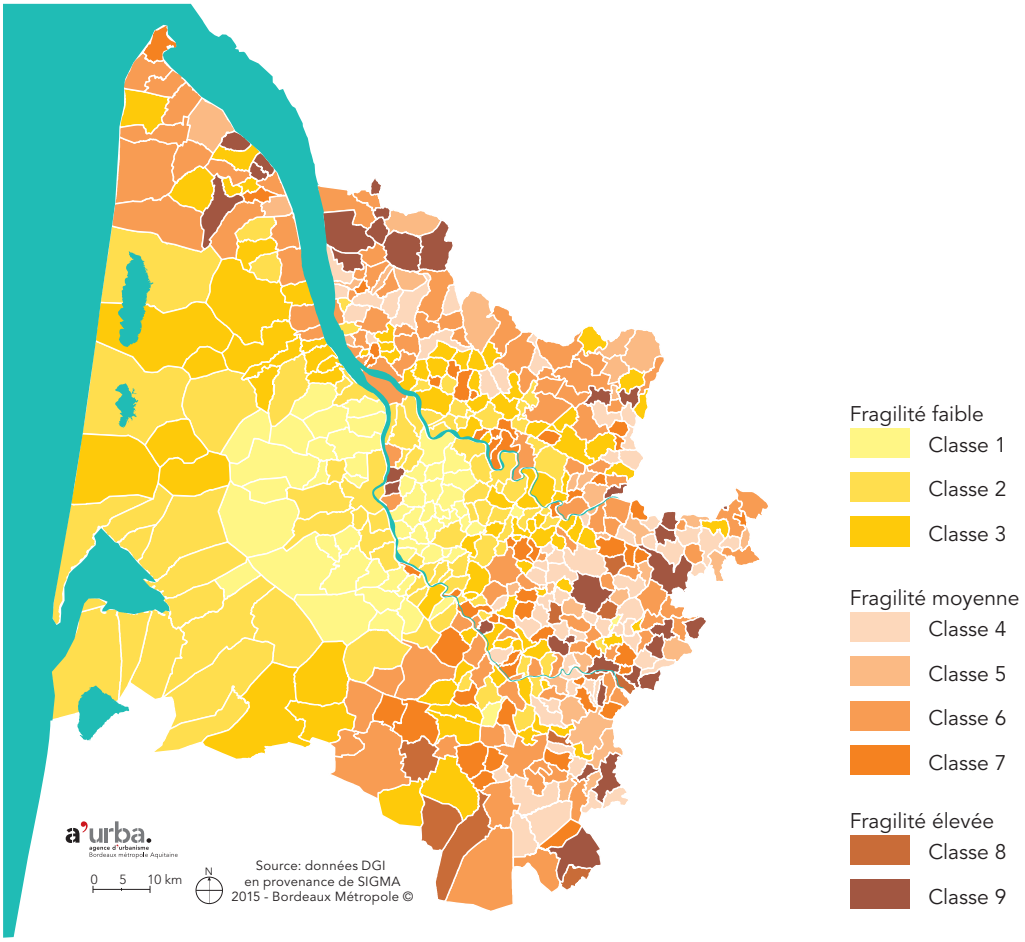

Les données CAF apparaissent donc comme une source pertinente pour analyser les profils socio-économiques des territoires girondins.

Ce qu'il faut retenir

Une augmentation du nombre d'allocataires plus forte que celle de l'ensemble de la population.

Un public CAF essentiellement composé de familles, notamment monoparentales, mais une forte augmentation des hommes isolés.

Une très forte progression du nombre de bénéficiaires du RSA socle qui traduit une précarisation des publics de la CAF.

Parallèlement, une légère augmentation des publics familiaux plus aisés.

2 | Des profils de nouveaux arrivants qui renforcent les caractéristiques de la composition sociale des territoires

2.1 | Une progression du nombre d'allocataires CAF corrélée à la croissance démographique

Évolution de la part d'allocataires par EPCI entre 2009 et 2014[1]

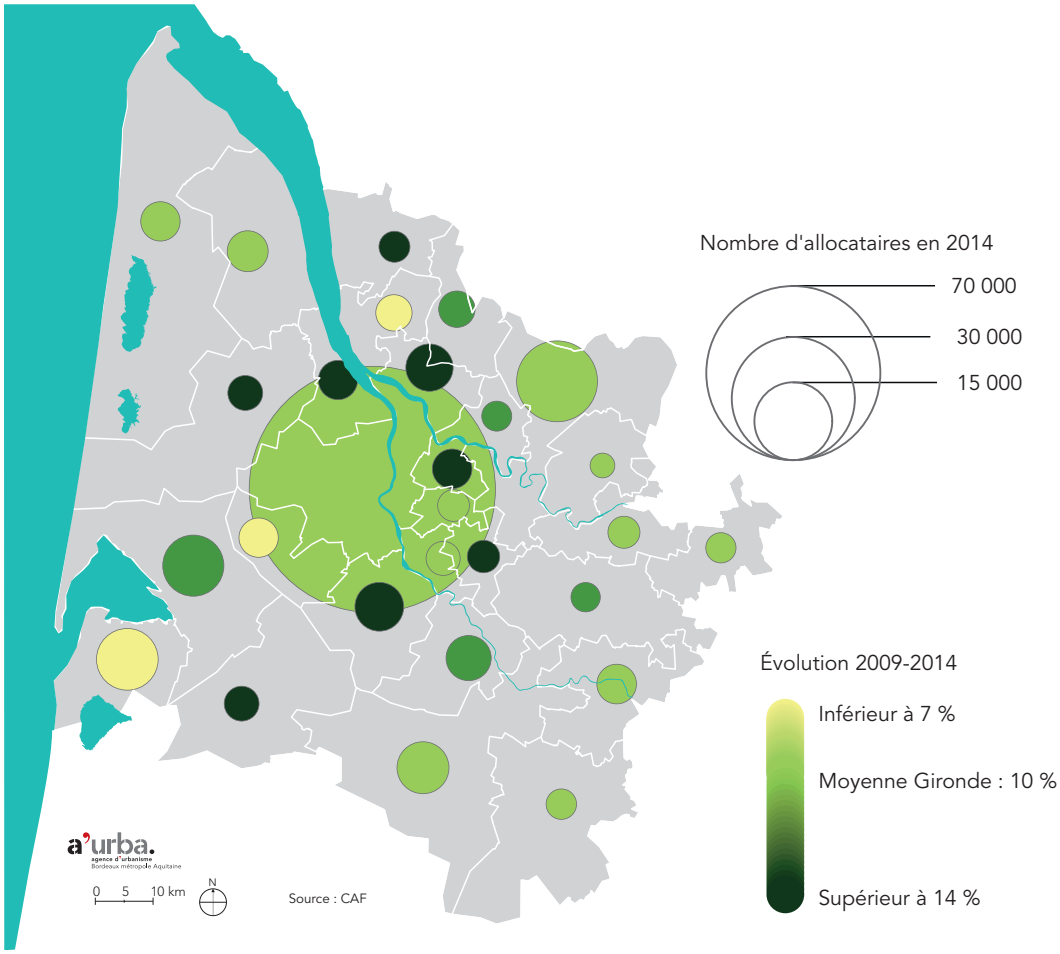

1 Du fait de l'augmentation générale du nombre d'allocataires, l'analyse est effectuée sur l'évolution des parts et non sur les volumes.

Si on observe une augmentation du nombre d'allocataires CAF dans l'ensemble des EPCI de Gironde, tous ne progressent pas au même niveau.

- La COBAS, la CDC Jalle-Eau Bourde et la CdC du Canton de Blaye enregistrent une hausse du nombre d'allocataires inférieure à la moyenne girondine (évaluée à 10 %).

- Bordeaux Métropole et ses franges Sud-Est (Coteaux Bordelais et Portes de l'Entre-Deux-Mers), le Nord du Médoc, le Libournais et toute la partie Sud-Est du département enregistrent une hausse du nombre d'allocataires semblable à la moyenne girondine.

- Les CDC Latitude Nord Gironde, CDC du canton de Fronsac, CDC rurale de l'Entre-Deux-Mers, CDC de Podensac et COBAN enregistrent une hausse du nombre d'allocataires supérieure de la moyenne girondine.

- Les territoires de première couronne autour de la métropole (Médoc Estuaire, Médulienne, Montesquieu, Cubzaguais, Saint Loubès) mais aussi le Val de l'Eyre, le Créonnais et la CDC de l'Estuaire Canton de Saint Ciers enregistrent une hausse du nombre d'allocataires fortement supérieure de la moyenne girondine.

Dans l'ensemble, l'évolution de la part d'allocataires apparaît comme très corrélée avec la croissance démographique globale. Quelques territoires font toutefois exception :

- La COBAS et la CC du Cubzaguais : faible évolution des allocataires dans le cadre d'une plus forte croissance démographique.

- La CC du Grand St-Emilionnais et la CC du Pays Foyen : perte de population dans le cadre d'une croissance d'allocataire.

- CdC de l'Estuaire Canton de Saint Ciers : forte progression des allocataires dans le cadre d'une croissance démographique modérée.

Les fiches statistiques proposées en annexe du document permettent de lire dans le détail les évolutions des caractéristiques socio-démographiques des EPCI girondins.

2.2 | Une précarisation généralisée des publics de la CAF et des flux de ménages défavorisés qui se concentrent dans des territoires excentrés

Part des MS en 2014

Inférieur à 10 %

Moyenne pour les allocataires :
MS arrivants : 24 %
MS : 25 %

Supérieur à 40 %

Part des MS parmi les entrants

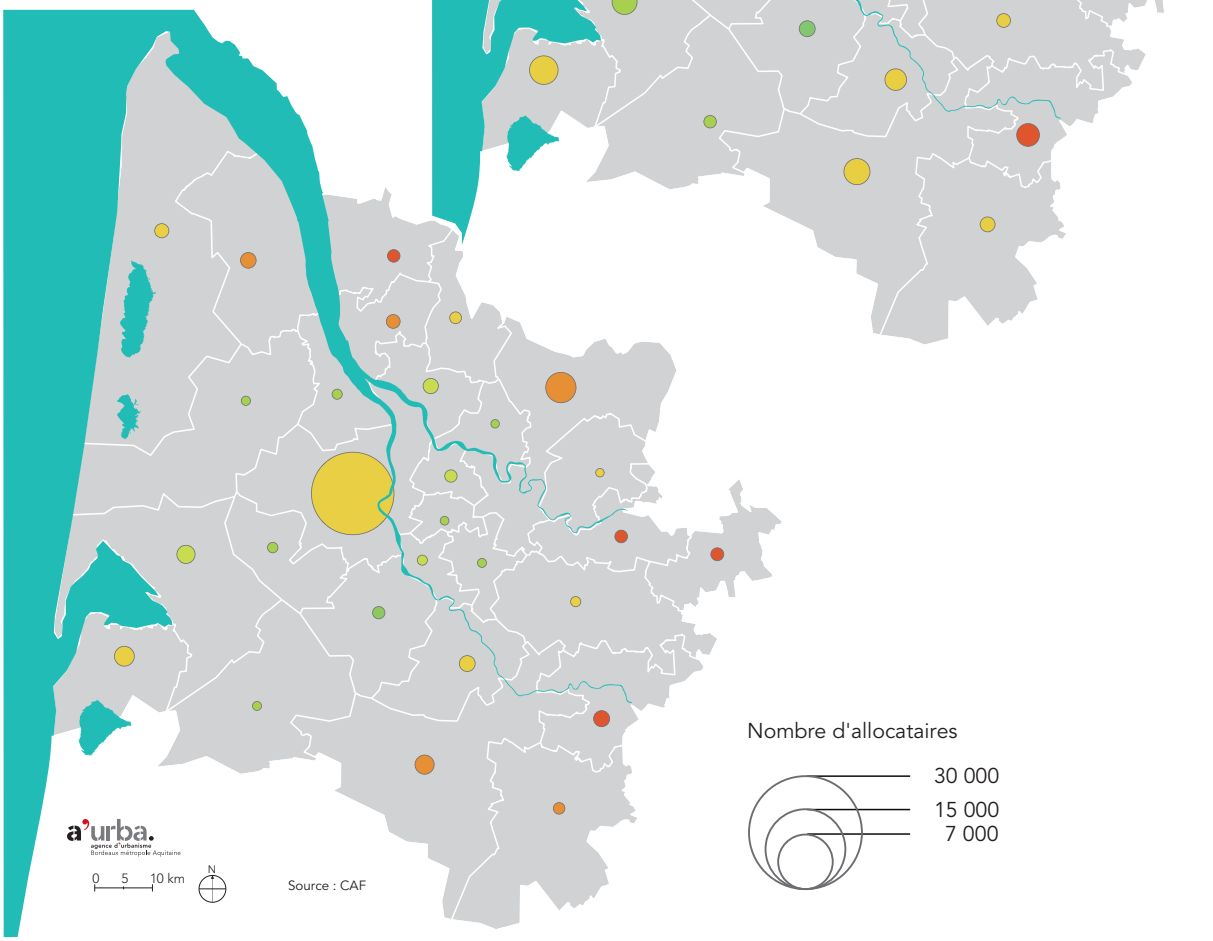

Allocataires défavorisés (MS) parmi les entrants

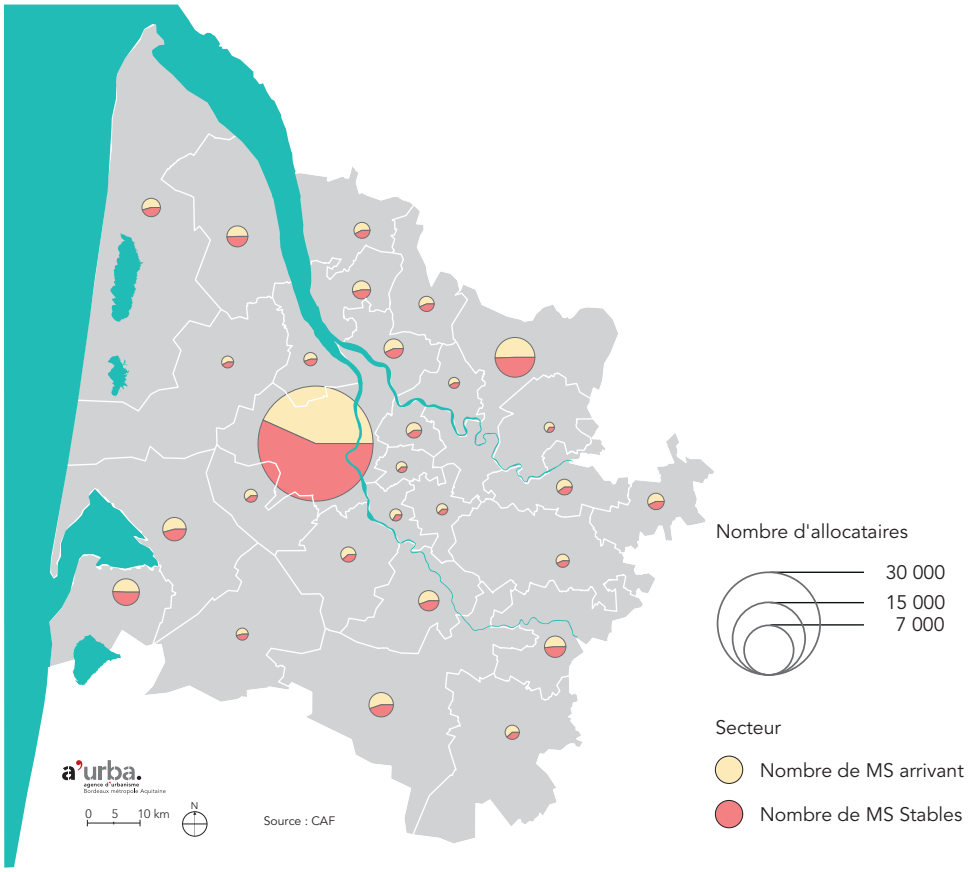

Si les bénéficiaires des minimas sociaux restent majoritairement présents dans la métropole, et surreprésentés au Nord et sur la façade Est du département, on observe entre 2009 et 2014 une augmentation de la part des allocataires défavorisés dans la quasi-totalité des EPCI girondins (à l'exception de CC Médoc Estuaire où leur part stagne).

Cette augmentation en moyenne de 28 % en Gironde, varie entre 13 % dans la CDC du Grand Saint-Emilionnais et 50 % dans la CDC du Créonnais.

La précarisation des publics de la CAF est donc un phénomène qui concerne l'ensemble des territoires.

Toutefois, l'étude des flux d'allocataires permet de mettre en évidence que **ce sont les territoires où les MS sont les plus représentés qui attirent le plus les allocataires défavorisés.** Ainsi, la part de MS parmi les entrants est la plus élevée (plus de 30 %) dans les territoires où ces MS sont déjà très présents : Médoc Cœur de Presqu'île, CdC de l'Estuaire Canton de Saint Ciers, CdC du canton de Blaye, Libournais, Castillon Pujols, Pays Foyen, Réolais. **Les flux renforcent donc les caractéristiques structurelles des territoires.**

Le constat dans la métropole est un peu plus nuancé. En effet, en volume, le territoire métropolitain est celui qui compte et qui attire le plus d'allocataires MS. Ceci s'explique aussi par la concentration de l'offre sociale dans la métropole bordelaise. Toutefois, parmi les allocataires entrants, les MS sont relativement moins nombreux que ceux déjà présents dans l'agglomération.

2.3 | Des allocataires aisés qui investissent les territoires de première couronne autour de la métropole

Part des PF0 parmi les entrants

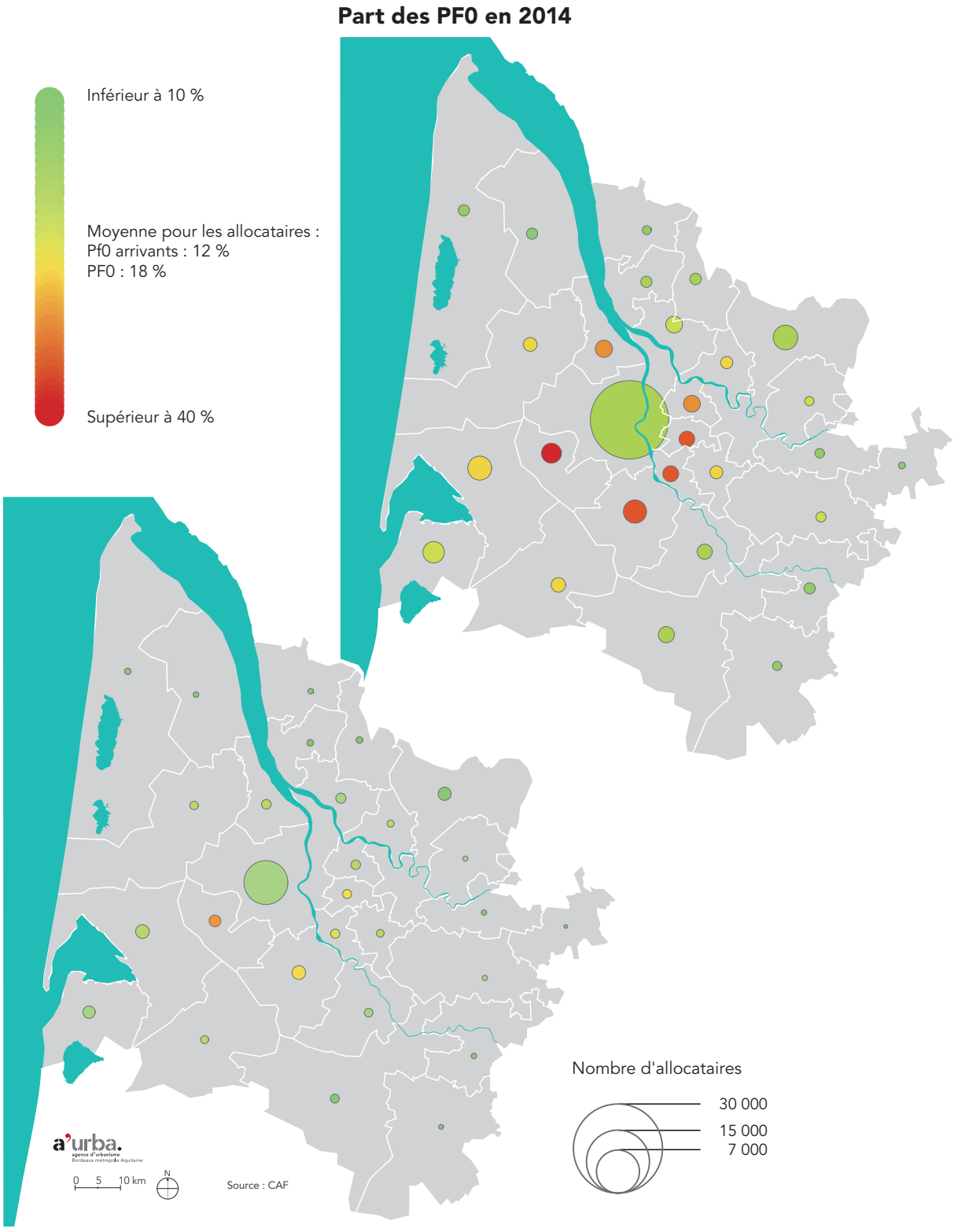

Évolution de la part des allocataires aisés

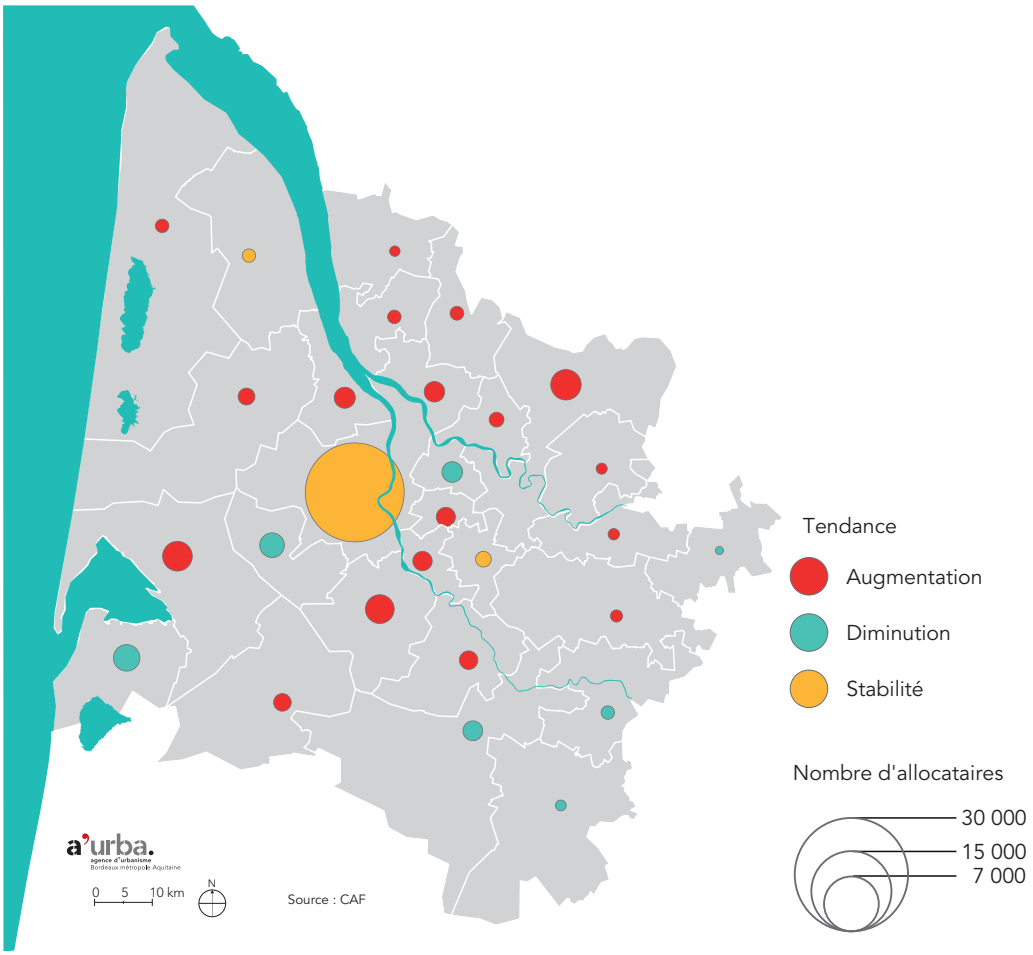

Les familles aisées bénéficiaires des aides de la CAF (PF0) sont majoritairement présentes dans l'aire métropolitaine bordelaise (territoire du SYSDAU), la COBAN et le Val de l'Eyre.

L'évolution de la part des allocataires aisés est variable selon les territoires. Si la majorité des EPCI voient ces publics augmenter, leur part stagne dans la métropole, le Créonnais et la CDC Médoc cœur de presqu'île. Cette part diminue même dans 7 EPCI : Jalle-Eau Bourde, Saint-Loubès, Sud Gironde, Bazadais, Réolais, Pays Foyen et COBAS.

Cette baisse des allocataires aisés peut traduire deux réalités différentes : soit un appauvrissement du public de la CAF, soit un vieillissement des allocataires (familles avec « grands enfants » qui n'ont plus droit aux prestations familiales).

L'analyse des caractéristiques des ménages entrants dans les territoires met en évidence que **les flux renforcent les caractéristiques structurelles des territoires**. Les allocataires bénéficiaires de prestations familiales sans conditions de ressources sont très présents parmi les nouveaux arrivants des territoires de l'aire métropolitaine bordelaise où les PF0 sont déjà sur-représentés : Jalle-Eau-Bourde, Montesquieu, Portes de l'entre-deux-mers, Coteaux Bordelais.

Ce qu'il faut retenir

Une augmentation généralisée du nombre d'allocataires corrélée à la croissance démographique.

Une précarisation des publics de la CAF qui concerne tous les territoires.

Une évolution du profil des allocataires CAF qui peut s'expliquer en partie par la pyramide des âges et le vieillissement de la population.

Une surreprésentation des bénéficiaires de minimas sociaux parmi les nouveaux arrivants dans les territoires en difficulté.

Une surreprésentation des allocataires aisés dans les EPCI familiaux aisés de première couronne autour de la métropole bordelaise.

Des flux qui renforcent les caractéristiques structurelles des territoires.

3 | Territoires défavorisés, territoires aisés : quelles trajectoires ?

L'analyse multivariée (ACP) permet de créer une typologie des territoires fonction du profil des allocataires. Cette méthode permet de qualifier les trajectoires et de distinguer des groupes.

3.1 | Une analyse multivariée pour caractériser les territoires

L'ACP, réalisée à partir des données de la CAF, sur les allocataires définis comme stables, détermine 8 catégories ou groupes :

Profil des allocataires stables CAF : catégories de territoires en Gironde

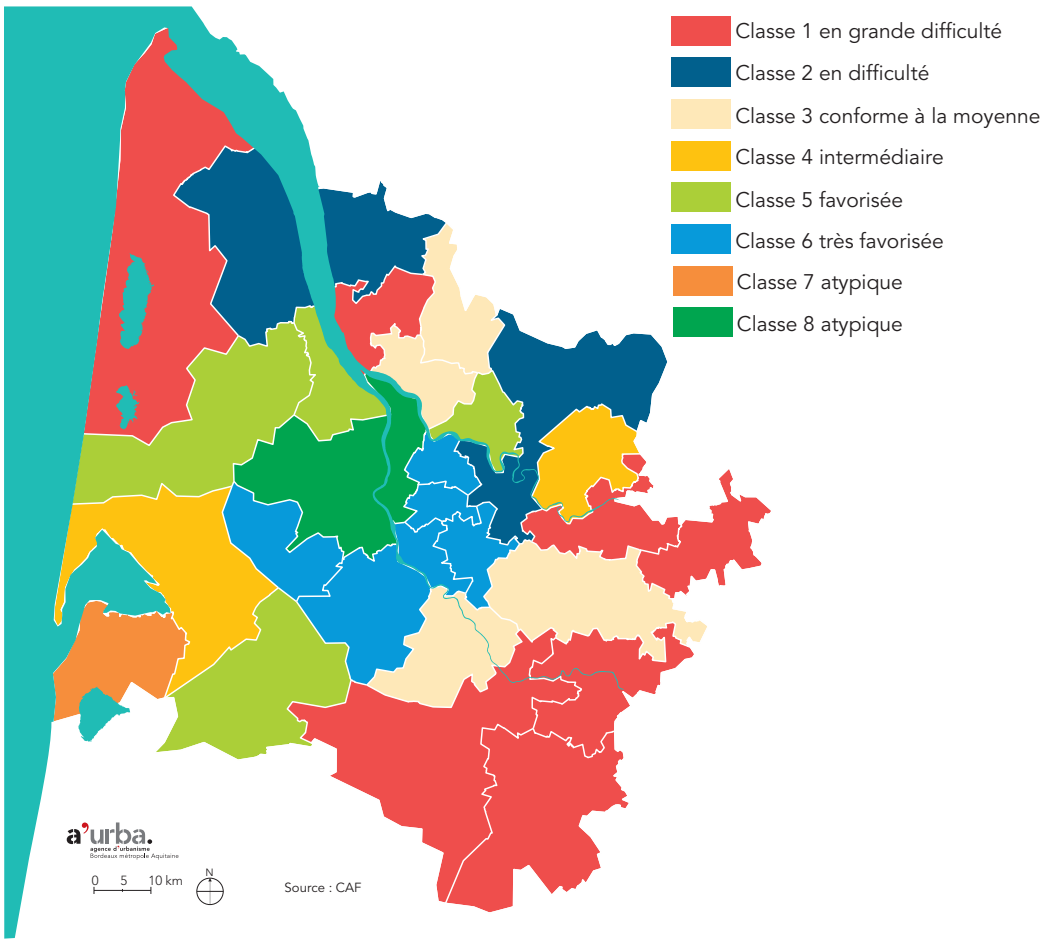

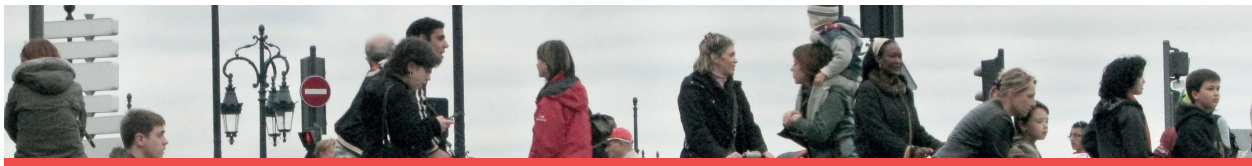

Classe 1 : les EPCI en grande difficulté : CC Castillon/Pujols - CC Médoc Atlantique - CC de Blaye - CC du Réolais en Sud Gironde - CC du Sud Gironde - CC du Bazadais - CC du Pays Foyen
Ces territoires se caractérisent par une forte part de bénéficiaires de minima sociaux, une forte part d'allocataires à très bas revenu ainsi que d'allocataires isolés. Presque 30 % des allocataires vivent dans le parc privé et les personnes de plus de 64 ans sont surreprésentées.

Classe 2 : les EPCI en difficulté : CA du Libournais - CC Médoc Coeur de Presqu'ile - CC de l'Estuaire - Canton de Saint-Ciers-Sur-Gironde
Ces territoires se caractérisent par la plus forte part (avec Bordeaux Métropole) de bénéficiaires de minima sociaux ainsi que la plus forte part d'allocataires à très bas revenu.

Classe 3 : les EPCI dont les caractéristiques sont conformes à la moyenne girondine : CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers - CC du Cubzaguais - CC de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-Sur-Garonne, Paillet, Rions - CC Latitude Nord Gironde
Ces EPCI sont globalement dans la moyenne des EPCI girondins à savoir 20 % d'allocataires bénificiaires de minimas sociaux et 25 % d'allocataires béneficiaires de prestations familiales sans conditions de ressources.

Classe 4 : les EPCI intermédiaires : CC du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique (Coban Atlantique) - CC du Grand Saint Emilionnais
Ces EPCI sont globalement dans la moyenne des EPCI girondins mais ont une part faible d'allocataires bénéficiaires de minima sociaux.

Classe 5 : les EPCI favorisés : CC Médullienne - CC du Fronsadais - CC Médoc Estuaire - CC du Val de l'Eyre
Ces EPCI se caractérisent par une part significative d'allocataires avec un revenu supérieur à la médiane. Ceux sont principalement des familles ne bénéficiant pas d'APL et logées très rarement dans le parc public. Une grande partie des allocataires ont entre 25 et 39 ans.

Classe 6 : les EPCI très favorisés : CC des Portes de l'Entre Deux Mers - CC de Montesquieu - CC des Coteaux Bordelais - CC du Secteur de Saint-Loubès - CC du Créonnais - CC Jalle-Eau-Bourde
Ces territoires se caractérisent par la plus forte part d'allocataires avec un revenu supérieur à la médiane. Ce sont principalement des familles ne bénéficiant pas d'APL.

Classe 7 : l'EPCI du CA Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique (Cobas)
Ce territoire se distingue des autres grâce à sa très forte proportion de familles monoparentales (24 %). 22 % des allocataires bénéficient de minima sociaux.

Classe 8 : l'EPCI de Bordeaux Métropole
La métropole se distingue par la plus forte part d'allocataires hommes isolés (16 %), la part la plus forte de bénéficiaires de minima sociaux, et la plus forte part d'allocataires résidant dans le parc public.

L'analyse multivariée réalisée à partir des profils des allocataires de la CAF permet de dessiner une géographie de la composition sociale des territoires.

Ainsi les territoires du Nord et de l'Est du département apparaissent comme particulièrement fragiles. Le Sud et l'Ouest de l'agglomération bordelaise présentent des contextes socio-économiques plutôt favorables. La métropole et la COBAS ont chacune un profil atypique lié à l'offre sociale (notamment en logements) importante proposée par leur territoire.

La COBAS se distingue également dans la typologie CAF du fait de la très forte part de familles monoparentales sur son territoire.

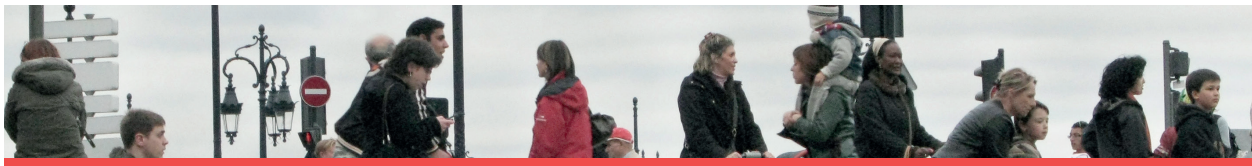

3.2 | Trajectoires des territoires

A partir de la typologie définie précedement, cette partie décrit l'évolution entre 2009 et 2014 de chacune des classes d'EPCI. Elle permet ainsi de mettre en évidence les trajectoires des territoires.

Classe 1 : les ECPI en grande difficulté

- 7 EPCI.
- 24 000 allocataires en 2014 (9 % des allocataires girondins).
- 51 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 32 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux (pour 24 % d'allocataires MS présents dans le territoire en 2009 et 29 % en 2014).
- Des allocataires aisés (PFO) qui représentent seulement 8 % des entrants.

Des territoires en grande difficulté dont la situation s'est aggravée entre 2009 et 2014 à cause notamment de l'arrivée de ménages précaires.

Classe 2 : les ECPI en difficulté

- 3 EPCI.
- 22 000 allocataires en 2014 (9 % des allocataires girondins).
- 48 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 32 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux (pour 25 % d'allocataires MS présents dans le territoire en 2009 et 30 % en 2014).
- Des allocataires aisés (PFO) qui représentent seulement 8 % des entrants.

Des territoires dont les difficultés se sont aggravées entre 2009 et 2014 à cause notamment de l'arrivée de ménages précaires.

Classe 3 : les EPCI dont les caractéristiques sont conformes à la moyenne girondine

- 4 EPCI.
- 15 000 allocataires en 2014 (6 % des allocataires girondins).
- 52 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 24 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux.
- 12 % des entrants sont des allocataires aisés (PF0).

Des territoires dans la moyenne dont les caractéristiques ont peu évolué entre 2009 et 2014

Classe 4 : les EPCI intermédiaires

Cette classe se différencie légèrement de la classe 6 par le profil des entrants : moins de bénéficiaires de minimas sociaux et davantage de PF0 que dans la moyenne girondine

- 2 EPCI.
- 10 000 allocataires en 2014 (4 % des allocataires girondins).
- 51 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 20 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux.
- 15 % des entrants sont des allocataires aisés (PF0).

Des territoires dans la moyenne dont les caractéristiques ont peu évolué entre 2009 et 2014.

Classe 5 : les EPCI favorisés

- 4 EPCI.
- 12 000 allocataires en 2014 (soit 5 % des allocataires girondins).
- 52 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 15 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux (la part la plus basse de Gironde).
- 17 % des entrants sont des allocataires aisés (PF0).

Des territoires favorisés dont les caractéristiques se renforcent (les nouveaux arrivants ont des caractéristiques socio-économiques semblables aux ménages déjà présents dans le territoire).

Classe 6 : les EPCI très favorisés

- 6 EPCI.
- 21 000 allocataires en 2014 (8 % des allocataires girondins).
- 52 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 17 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux (pour 12 % d'allocataires MS présents dans le territoire en 2009 et 14 % en 2014 mais très en deçà de la moyenne Girondine).
- 22 % des entrants sont des allocataires aisés (la part la plus haute de Gironde).

Des territoires très favorisés qui accueillent une part importante d'allocataires aisés.

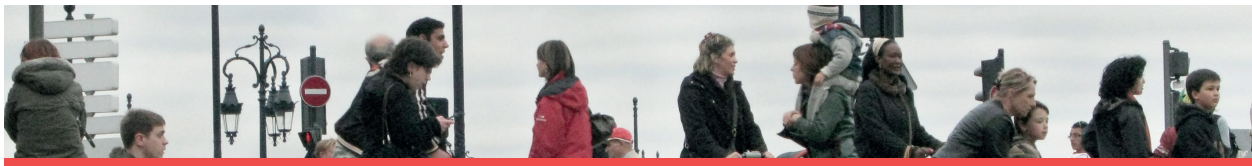

Classe 7 : la COBAS

- 9 000 allocataires en 2014 (soit 4 % des allocataires girondins).
- 48 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 23 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux.
- 13 % des entrants sont des allocataires aisés (PF0).
- Nombre de MS supérieur au nombre de PFO en 2014.

Les nouveaux allocataires de la COBAS ont un profil conforme à la moyenne girondine. Toutefois avec le vieillissement du public présent dans le territoire, le nombre d'allocataires aisés diminue quand celui des minimas sociaux augmente. Un territoire dont le public CAF se paupérise.

Classe 8 : Bordeaux Métropole

- 140 000 allocataires en 2014 (soit 55 % des allocataires girondins).
- 47 % d'entre eux sont des allocataires entrants.
- 25 % des entrants sont bénéficiaires des minima sociaux. 70 % de ces entrants sont des néo-allocataires c'est-à-dire des ménages allocataires en 2014 qui ne l'étaient pas en 2009 (contre 50 % en moyenne dans le reste du département).
- 11 % des entrants sont des allocataires aisés (PF0).

Un territoire avec à la base un nombre important d'allocataires CAF défavorisés mais où l'arrivée de nouveaux allocataires n'engendre pas une paupérisation supplémentaire. L'évolution du nombre d'allocataires bénéficiant de minimas sociaux n'est due qu'à un effet global de paupérisation du public CAF au sein de la Gironde.

Ce qu'il faut retenir

Des territoires en difficulté dont la situation s'aggrave à cause de l'arrivée de ménages précaires.

Des territoires intermédiaires dont la situation évolue peu.

Des territoires favorisés qui malgré une légère précarisation des publics CAF continuent à accueillir majoritairement des ménages aisés.

Le cas particulier de Bordeaux Métropole : le seul territoire dont les caractéristiques ne se renforcent pas avec les flux mais qui reste le principal lieux d'accueil des minimas sociaux.

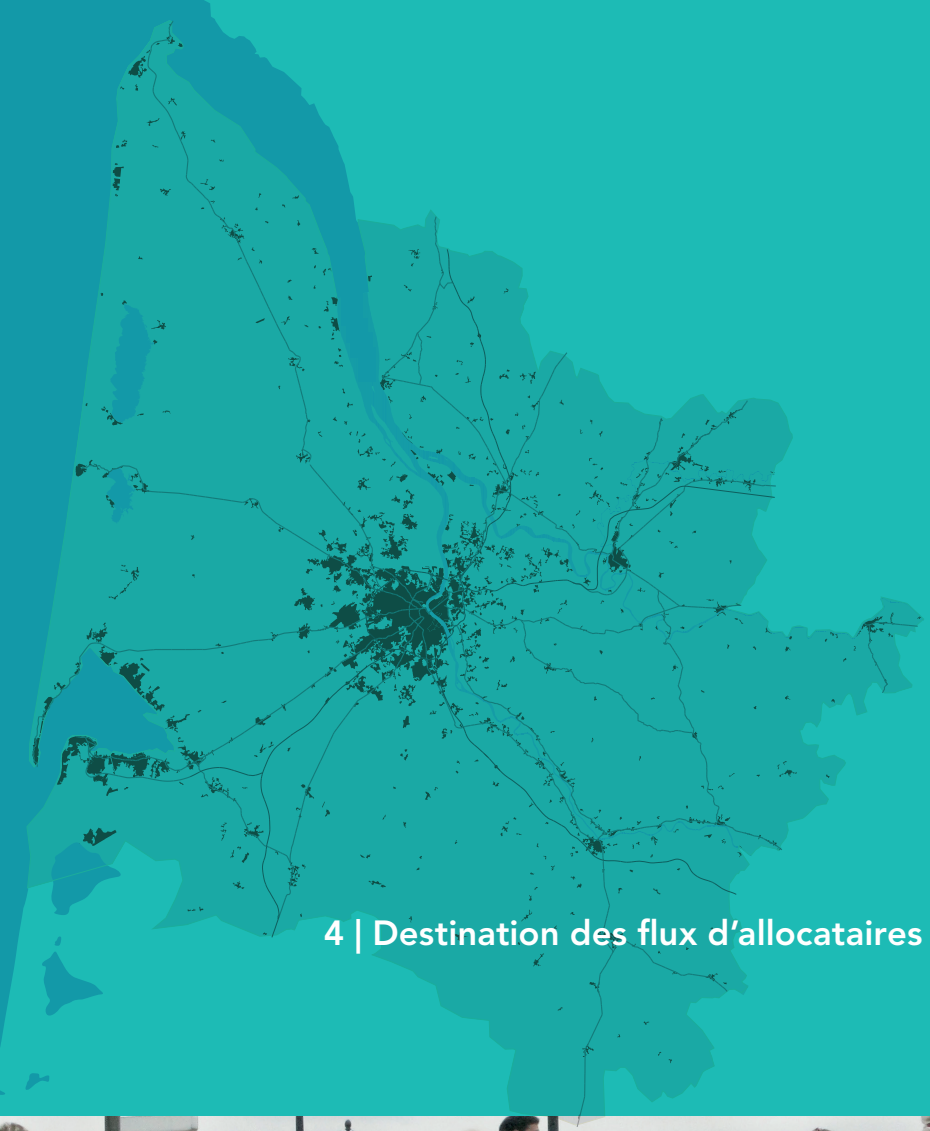

4 | Destination des flux d'allocataires - emboîtement des échelles

4.1 | Les nouveaux arrivants en Gironde

Flux d'allocataires entrés en Gironde entre 2009 et 2014

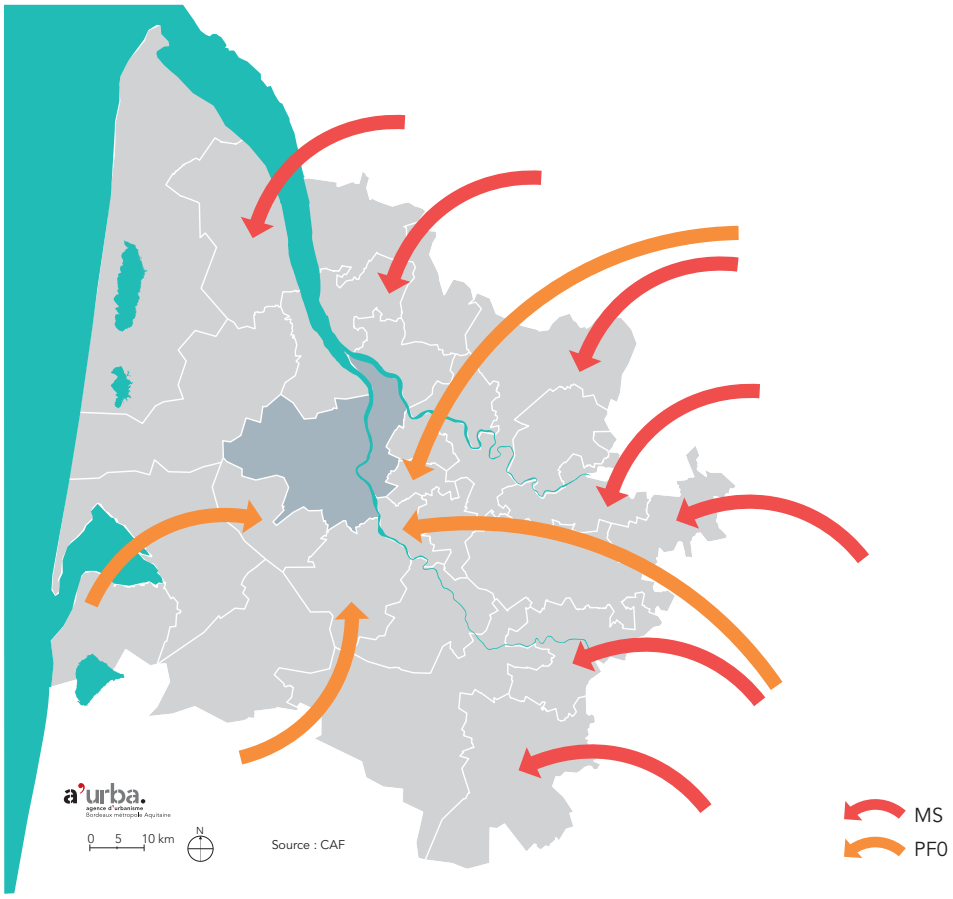

Les allocataires originaires d'un autre département français venant vivre en Gironde hors Bordeaux Métropole entre 2009 et 2014 représentent 6 900 allocataires soit 38 % des nouveaux arrivants allocataires en Gironde. Ils présentent des stratégies d'implantation résidentielle différentes selon leur situation socio-économique.

Les ménages les plus pauvres s'implantent dans les territoires aux franges du département (Cœur du Médoc, Blayais, Libournais, Castillon Pujols, Pays Foyen, Réolais et Bazadais). En revanche les ménages aisés viennent habiter dans les territoires favorisés qui jouxtent l'agglomération bordelaise (Coteaux Bordelais, Jalle Eau Bourde, Montesquieu et Portes de l'entre-deux-Mers).

Les allocataires originaires d'un autre département français et venus vivre dans Bordeaux Métropole entre 2009 et 2014 représentent 11 200 allocataires et s'implantent également dans des communes différentes selon leur catégorie sociale.

Ainsi les bénéficiaires des minimas sociaux s'orientent principalement vers Bordeaux (48 %) puis Talence (7 %), Cenon (4 %) et Lormont (4 %). Les allocataires aisés s'installent en majorité à Pessac (9 %) et Saint-Médard-en-Jalles (7 %).

4.2 | Les échanges de population entre Bordeaux Métropole et le reste de la Gironde

Flux d'allocataires entre BM et le reste de la Gironde entre 2009 et 2014

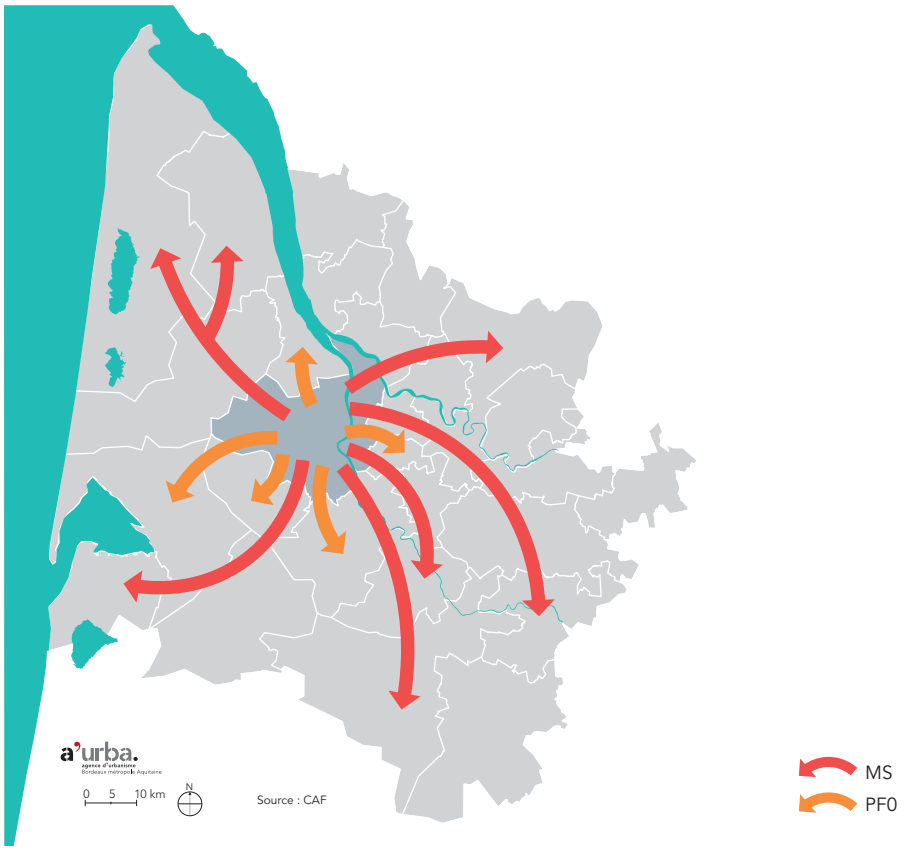

Les allocataires qui quittent Bordeaux Métropole pour un autre territoire du département présentent également des trajectoires différentes fonction de leur situation sociale.

Les ménages aisés familiaux vont vivre dans des territoires proches de l'agglomération comme les CDC Médoc Estuaire, Jalle Eau Bourde, Montesquieu, Saint-Loubès. Le Nord du Bassin d'Arcachon est également un lieu privilégié d'implantation de ces publics.

En revanche les ménages les plus pauvres ont tendance à s'éloigner de l'agglomération pour s'implanter dans des territoires tels que le Nord Médoc, le Libournais, la CDC de Podensac, le Réolais, le Sud Gironde mais également la partie Sud du Bassin d'Arcachon, plus en périphérie.

4.3 | Les entrants[1] dans Bordeaux Métropole

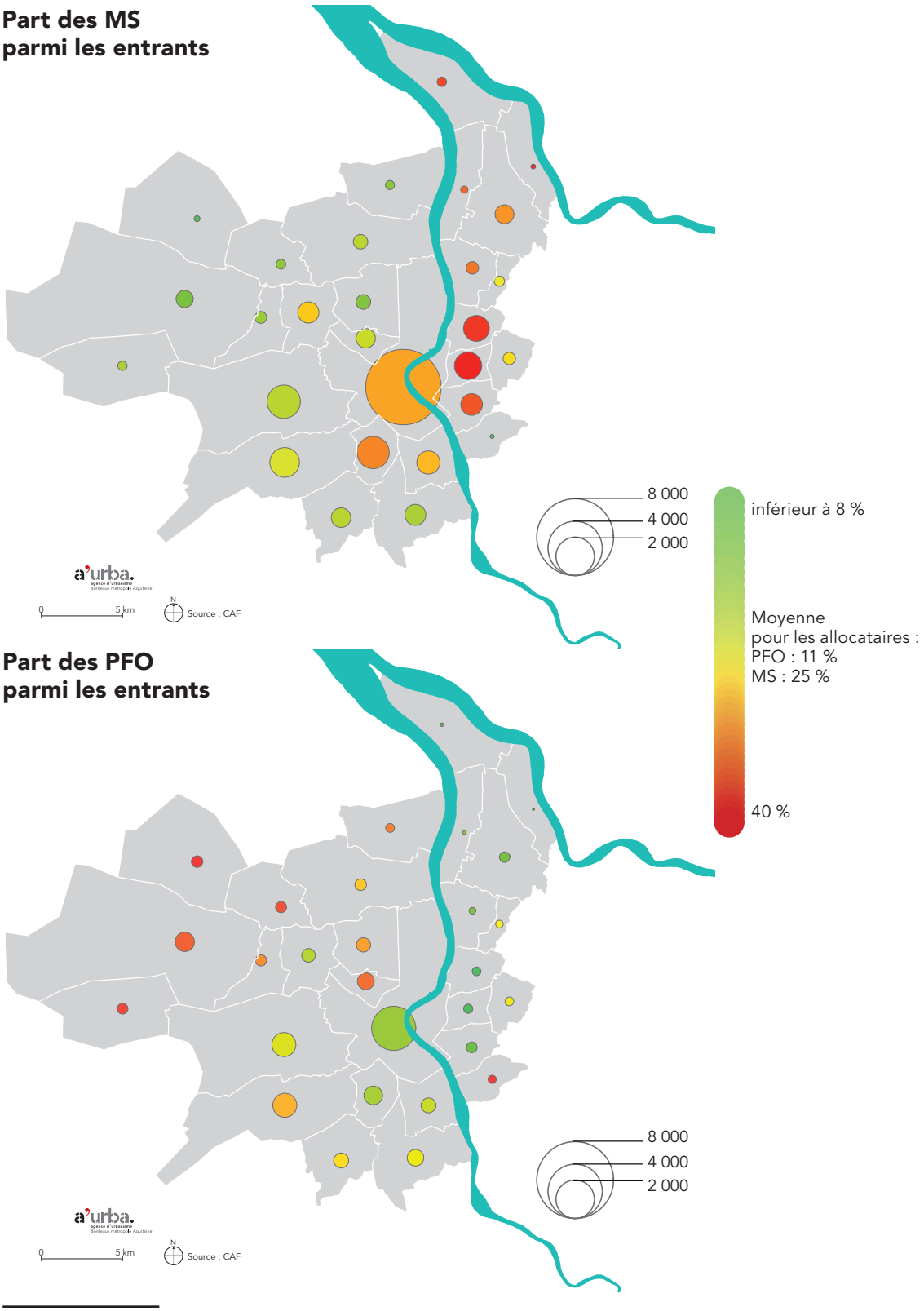

1 Entrants = allocataires originaires d'un autre territoire girondin ou d'un autre département + néo-allocataires (allocataires en 2014 mais pas en 2009

Dans la métropole bordelaise, les flux de population suivent la même logique que celle constatée à l'échelle départementale. Ainsi ce sont les territoires de la rive droite, Bordeaux et Talence qui présentent la part la plus importante de bénéficiaires des minima sociaux parmi les entrants. Les PFO sont quant à eux surreprésentés parmi les entrants dans les communes aisées et familiales de l'agglomération (Bouliac, Saint-Aubin-de-Médoc, le Taillan-Médoc et Martignas-sur-Jalle).

Les caractéristiques même des territoires sont donc renforcées par ces nouveaux allocataires venant y vivre et accentuent leur spécialisation

Évolution du nombre d'allocataires défavorisés et aisées entre 2009 et 2014 par EPCI

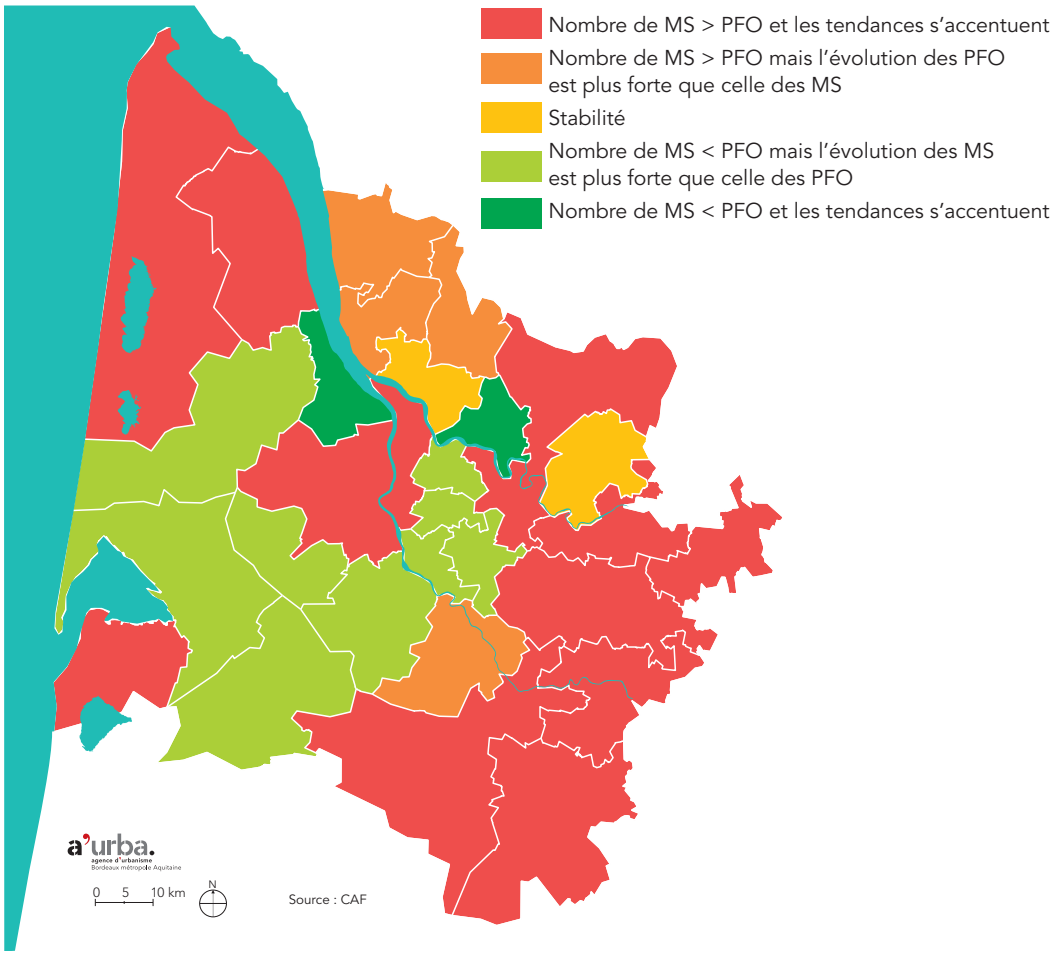

Conclusion - Essai de synthèse

Un compromis de circonstances ou un renoncement. C'est peut-être ces deux expressions qui feraient la synthèse de l'analyse des migrations des allocataires CAF de la Gironde.
En effet, alors que cette situation est observée depuis longtemps, le cercle girondin de la pauvreté ne cesse de d'élargir en stock et en flux. Dix ans après, nous pourrions formuler les mêmes constats. Entre concentration, diffusion, intensification, la précarité concerne de plus en plus d'individus et touche plus de territoires. Cette diffusion peut être perçue en première lecture en faveur du brassage des populations. Seulement, il y a toujours des effets de couronnes.

En nombre, la métropole a renforcé sa fonction de territoire d'accueil des publics les plus fragiles. En flux, ce sont toujours les territoires de deuxième couronne qui prennent le relai. Les communes de première couronne accueillent plutôt les allocataires aisés. Mais ce que disent aussi ces flux, et que nous ne disions pas c'est que si les « pauvres » ont moins de choix, ils l'ont un peu quand même. Et même si ces dernières années, les politiques locales de l'habitat, en particulier à l'échelle de la métropole bordelaise ont largement agi pour une production de logement social et abordable massive, elle ne suffit pas à répondre à tous les besoins ou toutes les aspirations. Et c'est sans doute ce dernier aspect que nous avions oublié dans la première édition. L'offre de logement social n'est sans doute pas suffisante au regard des capacités contributives des ménages mais surtout il se peut que dans ses formes et ses situations elle ne satisfasse pas toutes les attentes. L'arbitrage n'est pas qu'une affaire de revenus. C'est aussi une affaire de représentations et d'aspirations. De circonstances et de renoncements.

Le dire ne nous exonère pas de mesures incitatives pour produire un logement adapté dans les endroits les mieux dotés en service de proximité. De la même manière, il ne faudrait pas devenir sourd aux difficultés rencontrées par des populations et des territoires dépassés. En effet, si les politiques publiques peuvent œuvrer pour l'équilibre de la construction et des produits, elles ne maîtrisent pas toujours les effets d'aubaine, les modes et les fluctuations des marchés immobiliers qui font et défont la réputation des territoires et leur attractivité.

La lecture de ces chiffres clés et les principales conclusions, nous invitent donc à reposer la question de la solidarité territoriale et des échelles. L'accueil des publics précaires nécessite des dispositifs d'accompagnement difficile à assumer à un échelon communal. La géographie qui se dessine par les flux d'allocataires peut permettre de cibler les priorités d'intervention, de les hiérarchiser et de les partager. Cette étude nous engage à également à porter un regard sur les aspirations en matière d'habitat, et en particulier des ménages les plus fragiles. Une entrée pour remettre à plat des principes d'aménagement inventés et appliqués à la fois pour répondre aux objectifs de la loi SRU notamment et aussi pour répondre aux enjeux de mixité. A tous les étages elle est inopérante. Mais nous avons toutes les raisons de penser que des marges de manœuvre existent et qu'elles se trouvent très certainement dans l'ajustement des échelles, dans l'anticipation des besoins et par une nouvelle répartition des moyens.

5 | Annexes

Annexe 1 — Bordeaux Métropole

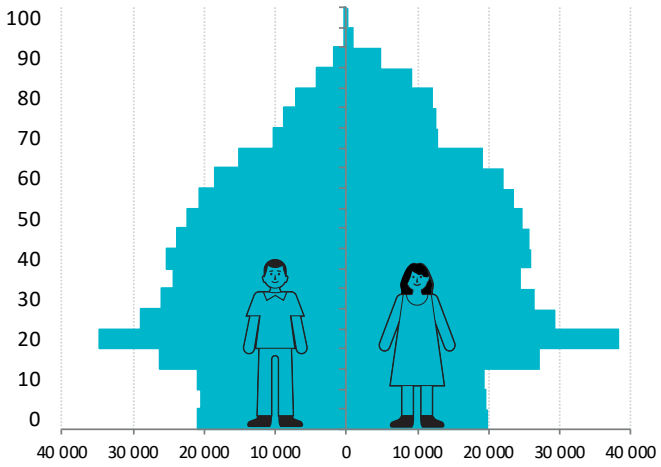

Indice de jeunesse 2014 : **109**

Il y a 109 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **38,8**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
715 959	760 933	6%	+44 974
Familles	Familles		
185 499	195 449	5%	+9 950
Allocataires	Allocataires		
128 756	140 903	9%	+12 147
Allocataires MS	Allocataires MS		
29 942	37 695	26%	+7 753
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
20 999	23 216	11%	+2 217

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

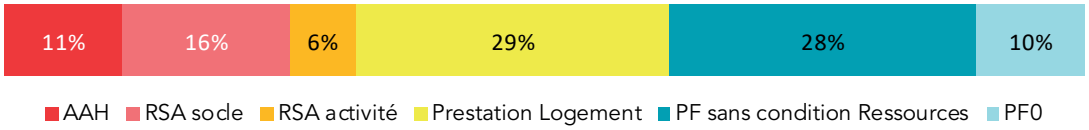

Annexe 2

La communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud - Pôle Atlantique (COBAS)

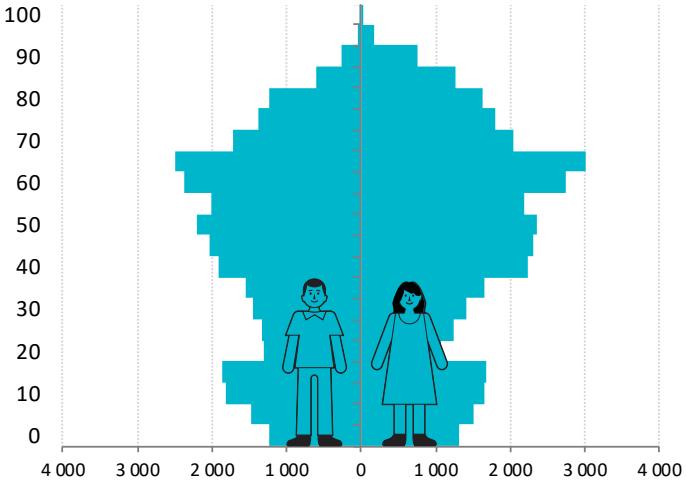

Indice de jeunesse 2014 : 53

Il y a 53 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **47,1**

(L'âge moyen le plus élevé de gironde)

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
61 317	64 353	5%	+3 036
Familles	Familles		
18 261	19 383	6%	+1 123
Allocataires	Allocataires		
8 760	9 006	3%	+246
Allocataires MS	Allocataires MS		
1 695	2 021	19%	+326
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
1 758	1 734	-1%	-24

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

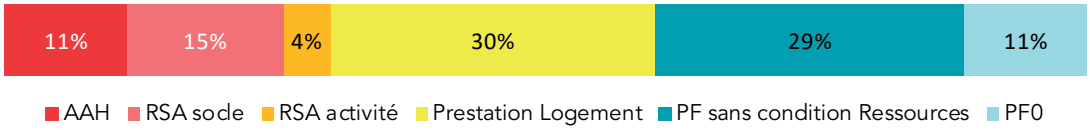

Annexe 3 La communauté d'agglomération du Libournais (CALI)

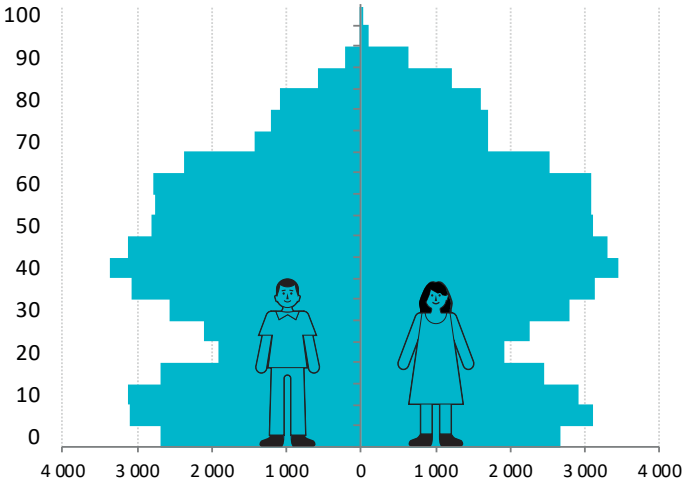

Indice de jeunesse 2014 : 102

Il y a 102 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **40,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
86 121	89 881	4%	+3 760
Familles	Familles		
24 684	25 691	4%	+1 007
Allocataires	Allocataires		
14 072	15 390	9%	+1 318
Allocataires MS	Allocataires MS		
3 384	4 497	33%	+1 113
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
1 964	2 277	16%	+313

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

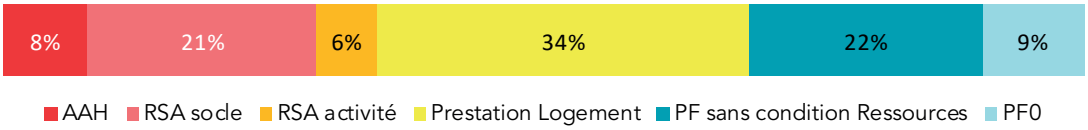

Annexe 4

La communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

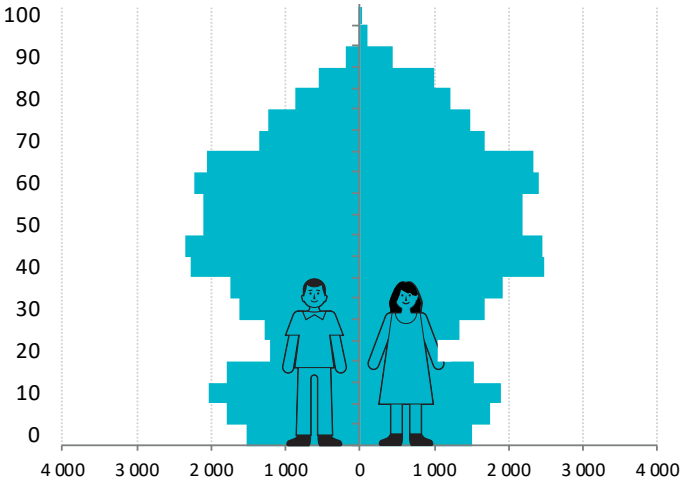

Indice de jeunesse 2014 : 72

Il y a 72 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **44,1**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
56 582	62 933	11%	+6 351
Familles	Familles		
17 196	19 048	11%	+1 852
Allocataires	Allocataires		
7 796	8 844	13%	+1 048
Allocataires MS	Allocataires MS		
1 114	1 559	40%	+445
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
1 852	2 166	17%	+314

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

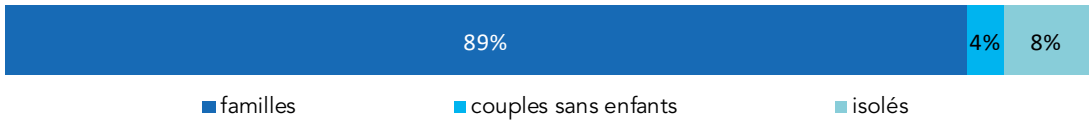

Niveau des prestations

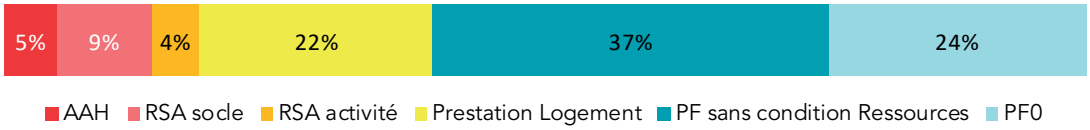

Annexe 5 — La communauté de communes Castillon-Pujols

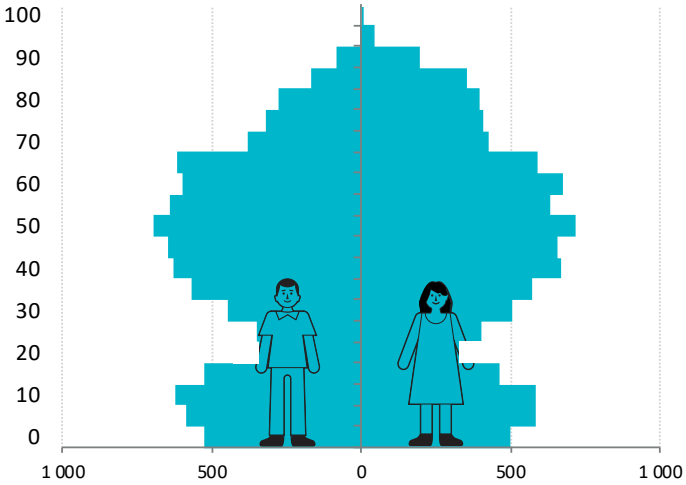

Indice de jeunesse 2014 : 79

Il y a 79 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **43,5**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
18 228	18 730	3%	+502
Familles	Familles		
5 320	5 454	3%	+135
Allocataires	Allocataires		
2 293	2 483	8%	+190
Allocataires MS	Allocataires MS		
547	708	29%	+161
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
318	344	8%	+26

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

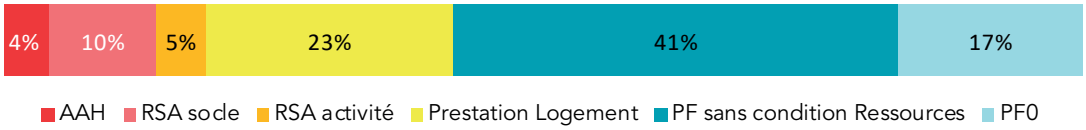

Annexe 6 La communauté de communes de Blaye

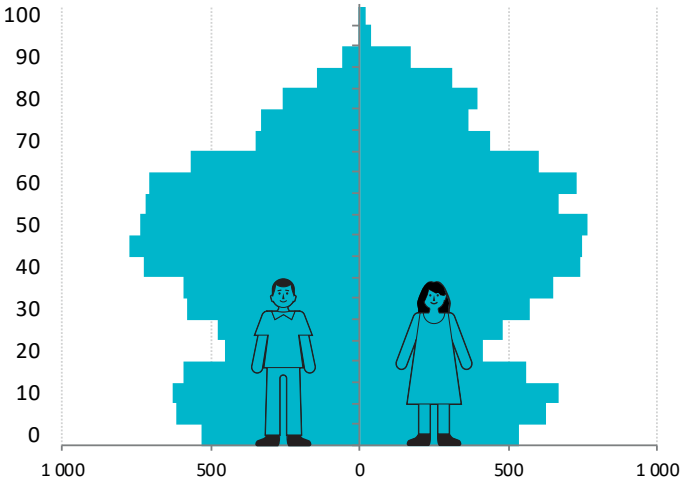

Indice de jeunesse 2014 : 87

Il y a 87 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **42,4**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
19 982	20 350	2%	+368
Familles	Familles		
5 841	5 794	-1%	-47
Allocataires	Allocataires		
3 087	3 178	3%	+91
Allocataires MS	Allocataires MS		
783	934	19%	+151
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
392	476	21%	+84

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

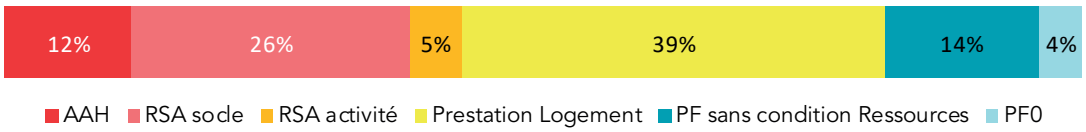

Annexe 7

la communauté de communes de l'estuaire-Canton de Saint-Ciers-sur-Gironde

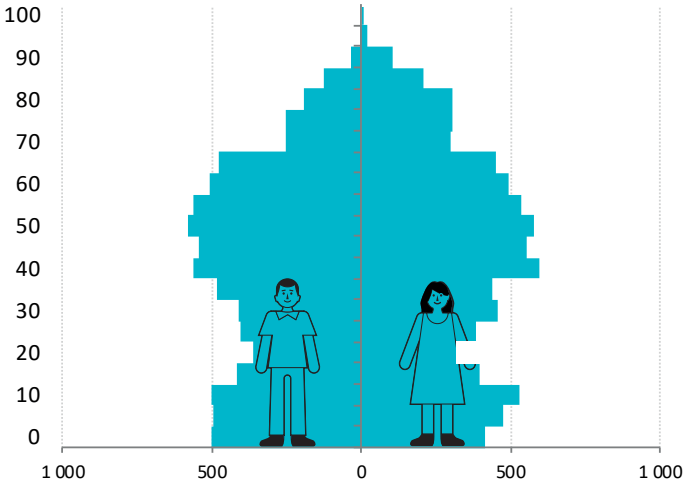

Indice de jeunesse 2014 : 92

Il y a 92 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **41,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
15 269	15 534	2%	+265
Familles	Familles		
4 559	4 546	0%	-13
Allocataires	Allocataires		
1 990	2 331	17%	+341
Allocataires MS	Allocataires MS		
536	728	36%	+192
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
207	294	42%	+87

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

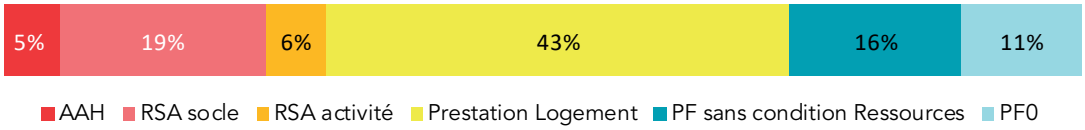

Annexe 8 La communauté de communes de Montesquieu

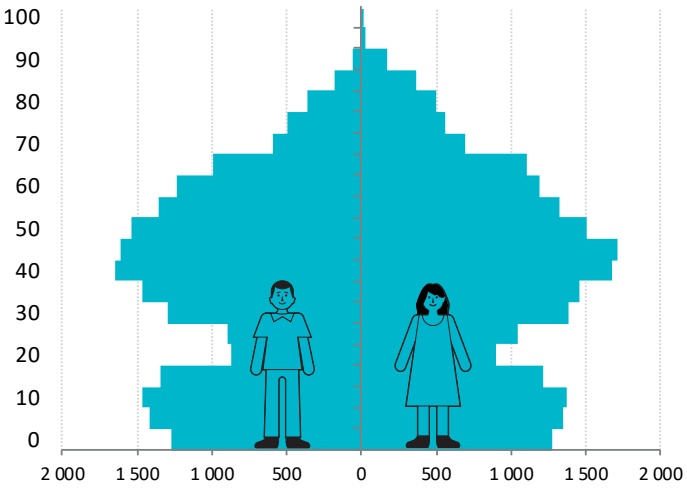

Indice de jeunesse 2014 : 125

Il y a 125 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **39,1**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
36 048	40 933	14%	+4 885
Familles	Familles		
4 559	4 546	0%	-13
Allocataires	Allocataires		
4 754	5 674	19%	+920
Allocataires MS	Allocataires MS		
471	657	39%	+186
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
1 686	2 036	21%	+350

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

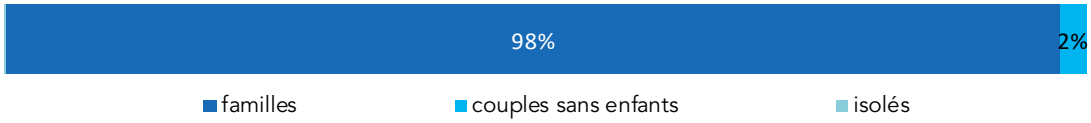

Niveau des prestations

Annexe 9

La communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne,Paillet,Rions

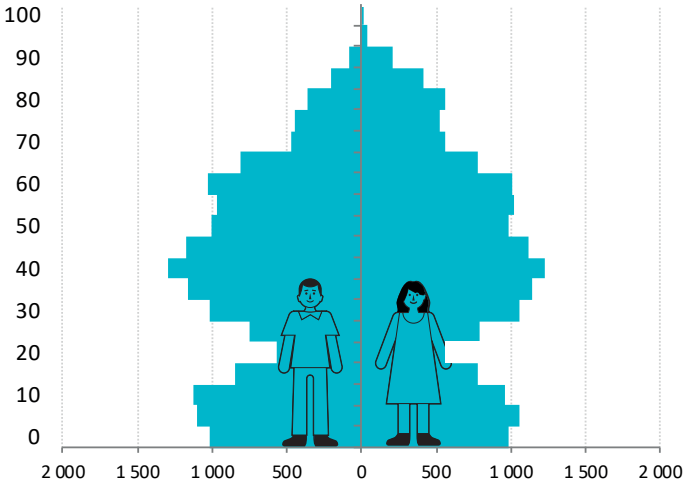

Indice de jeunesse 2014 : 105

Il y a 105 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **40,4**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
28 732	31 198	9%	+2 466
Familles	Familles		
8 262	8 932	8%	+670
Allocataires	Allocataires		
4 354	4 870	12%	+516
Allocataires MS	Allocataires MS		
909	1 173	29%	+264
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
671	868	29%	+197

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

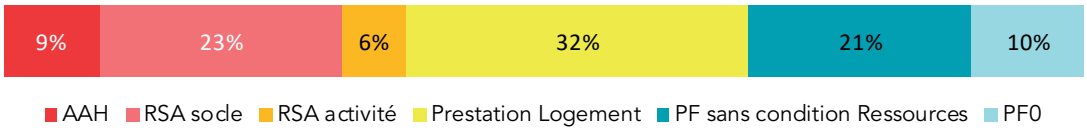

Annexe 10 La communauté de communes des Coteaux Bordelais

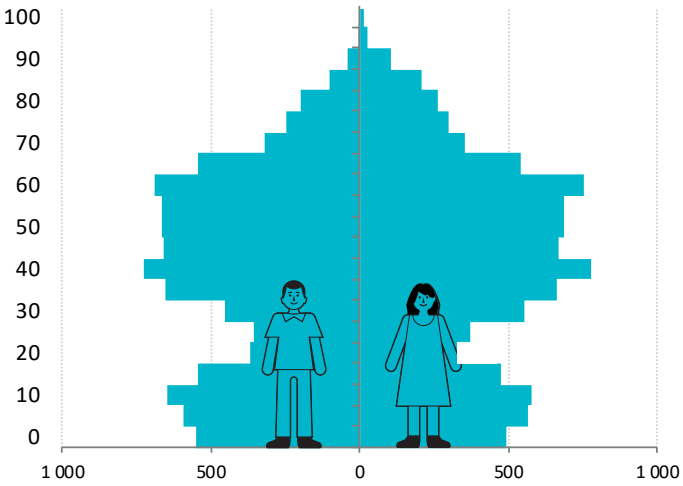

Indice de jeunesse 2014 : 95

Il y a 95 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **41,5**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
17 456	18 418	6%	+962
Familles	Familles		
5 331	5 685	7%	+354
Allocataires	Allocataires		
2 238	2 444	9%	+206
Allocataires MS	Allocataires MS		
265	340	28%	+75
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
814	919	13%	+105

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

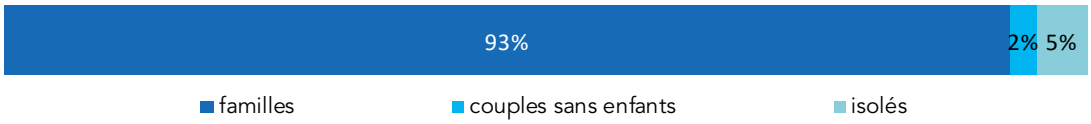

Niveau des prestations

Annexe 11 La communauté de communes des Portes de l'Entre Deux Mers

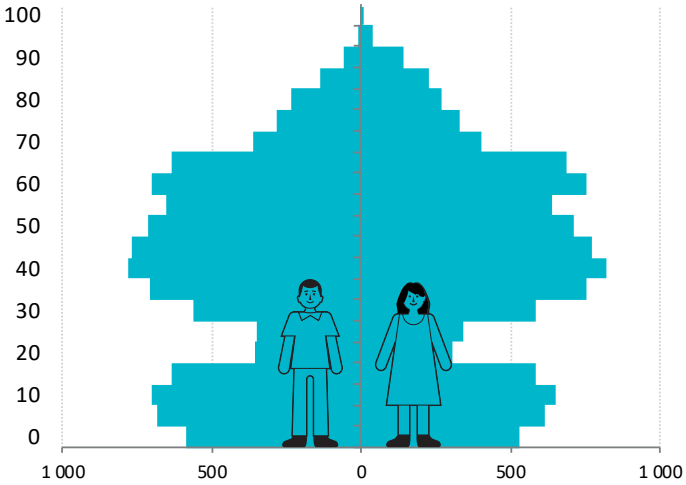

Indice de jeunesse 2014 : 95

Il y a 95 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **41,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
19 269	20 055	4%	+786
Familles	Familles		
5 772	5 990	4%	+218
Allocataires	Allocataires		
2 618	2 805	7%	+187
Allocataires MS	Allocataires MS		
326	417	28%	+91
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
811	948	17%	+137

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

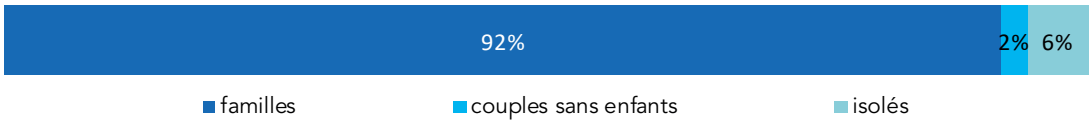

Niveau des prestations

Annexe 12 La communauté de communes du Bazadais

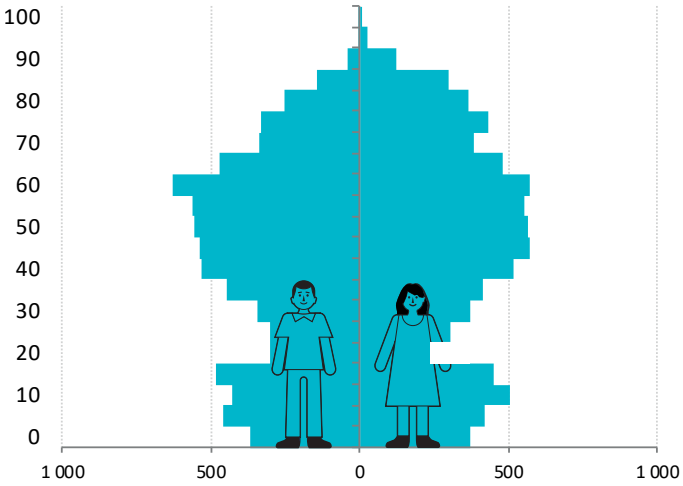

Indice de jeunesse 2014 : 71

Il y a 71 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **44,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
15 101	15 519	3%	+418
Familles	Familles		
4 459	4 531	2%	+72
Allocataires	Allocataires		
2 062	2 247	9%	+185
Allocataires MS	Allocataires MS		
453	579	28%	+126
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
NC	NC	NC	NC

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

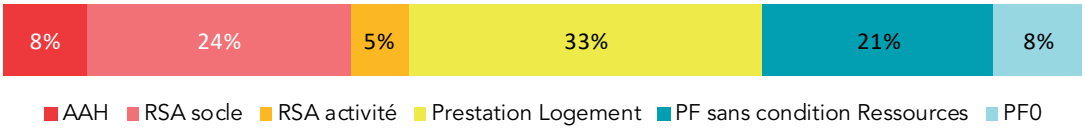

Annexe 13 — La communauté de communes du Créonnais

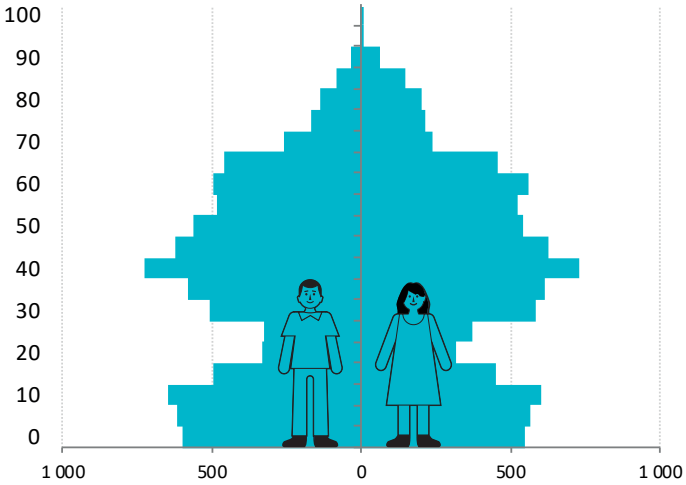

Indice de jeunesse 2014 : 128

Il y a 128 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **38,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
14 825	16 501	11%	+1 676
Familles	Familles		
4 499	4 984	11%	+485
Allocataires	Allocataires		
2 147	2 551	19%	+404
Allocataires MS	Allocataires MS		
239	359	50%	+120
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
529	635	20%	+106

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

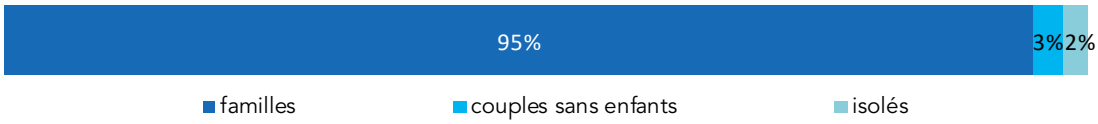

Niveau des prestations

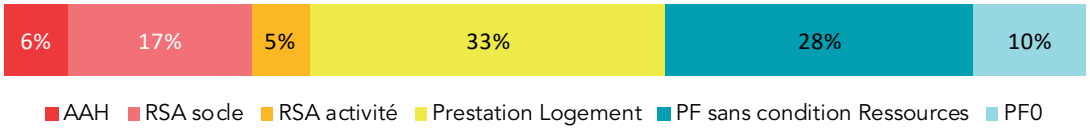

Annexe 14 La communauté de communes du Cubzaguais

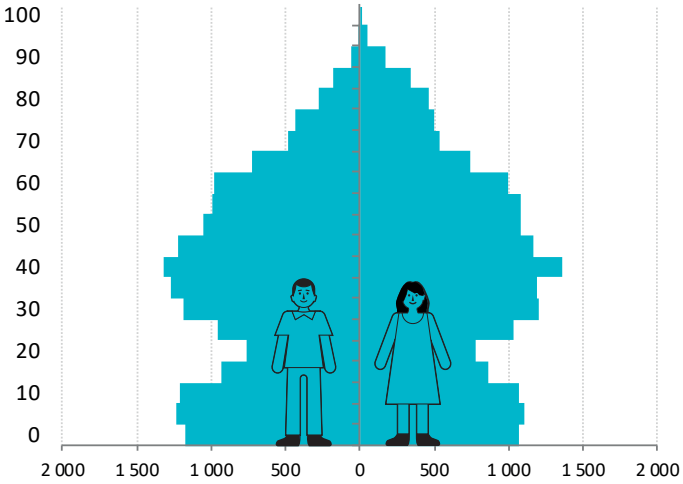

Indice de jeunesse 2014 : 124

Il y a 124 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **38,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
28 099	33 237	18%	+5 138
Familles	Familles		
8 340	9 753	17%	+1 413
Allocataires	Allocataires		
4 666	5 337	14%	+671
Allocataires MS	Allocataires MS		
793	1 066	34%	+273
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
788	1 056	34%	+268

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

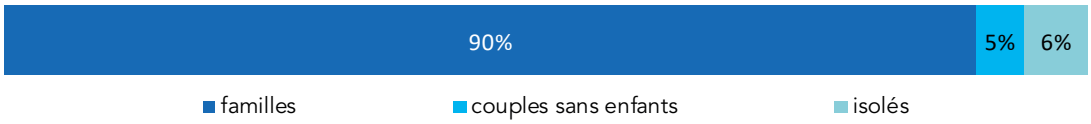

Niveau des prestations

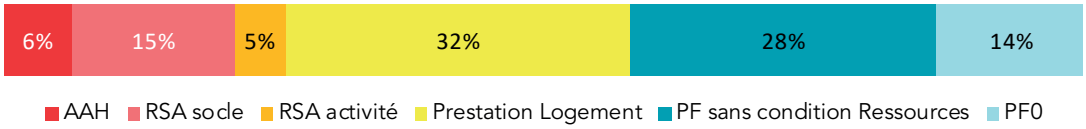

Annexe 15 — La communauté de communes du Fronsadais

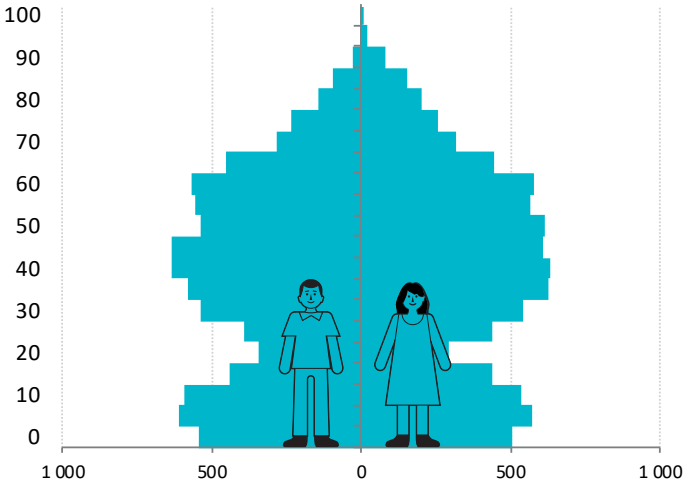

Indice de jeunesse 2014 : 110

Il y a 110 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **39,9**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
15 629	16 654	7%	+1 025
Familles	Familles		
4 784	5 114	7%	+330
Allocataires	Allocataires		
1 940	2 181	12%	+241
Allocataires MS	Allocataires MS		
287	344	20%	+57
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
448	566	26%	+118

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

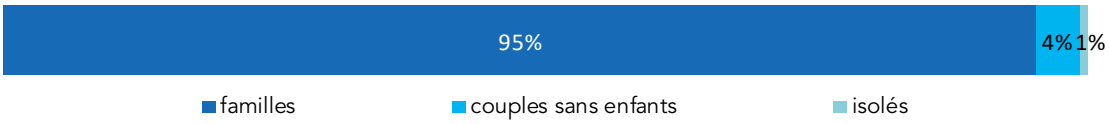

Niveau des prestations

Annexe 16 La communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais

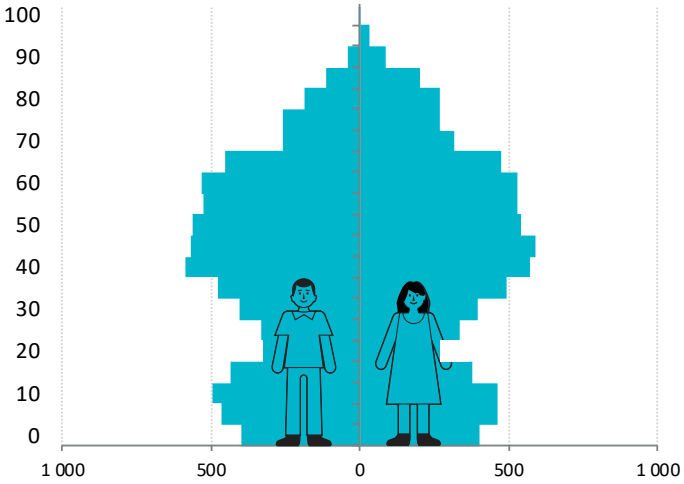

Indice de jeunesse 2014 : 87

Il y a 87 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **42,3**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
15 270	15 019	-2%	-251
Familles	Familles		
4 522	4 548	1%	+26
Allocataires	Allocataires		
1 379	1 498	9%	+119
Allocataires MS	Allocataires MS		
266	300	13%	+34
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
263	325	24%	+62

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

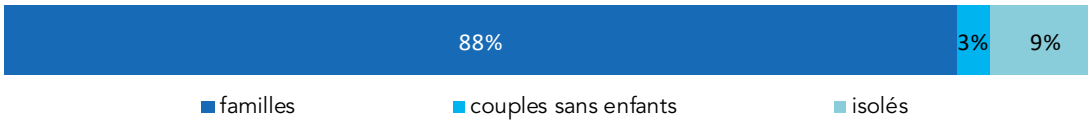

Niveau des prestations

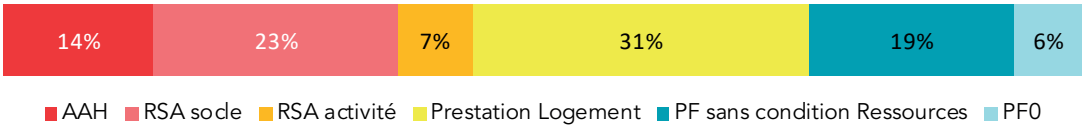

Annexe 17 — La communauté de communes du Pays Foyen

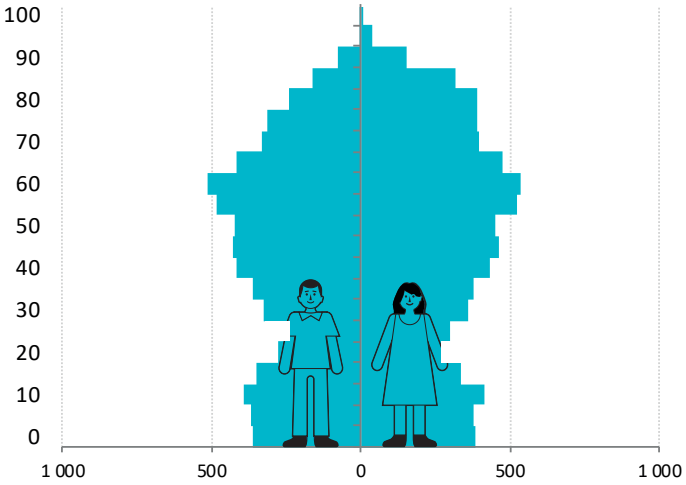

Indice de jeunesse 2014 : 63

Il y a 63 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **46,2**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
14 109	13 879	-2%	-230
Familles	Familles		
4 023	3 999	-1%	-23
Allocataires	Allocataires		
2 021	2 220	10%	+199
Allocataires MS	Allocataires MS		
564	775	37%	+211
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
197	178	-10%	-19

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

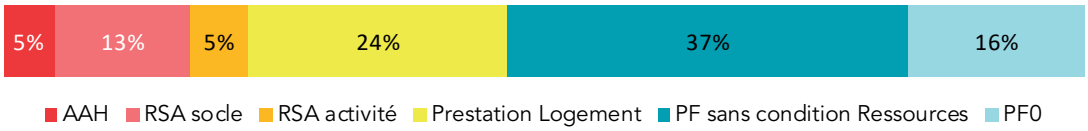

Annexe 18 La communauté de communes du Réolais en Sud Gironde

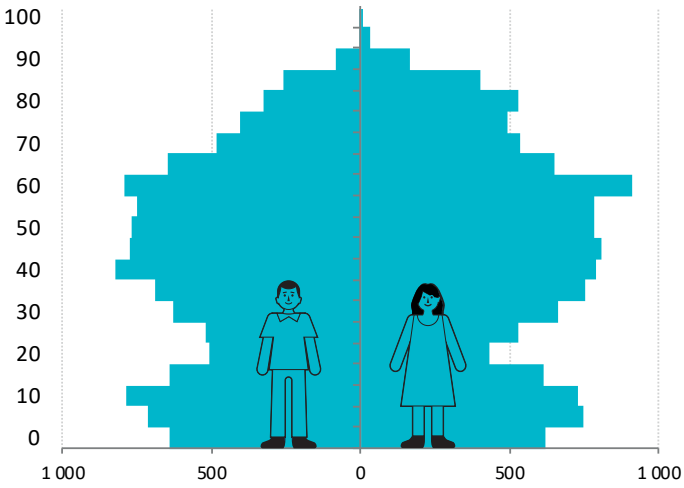

Indice de jeunesse 2014 : 82

Il y a 82 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **42,9**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
22 557	23 249	3%	+692
Familles	Familles		
6 577	6 820	4%	+243
Allocataires	Allocataires		
3 431	3 768	10%	+337
Allocataires MS	Allocataires MS		
980	1 299	33%	+319
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
439	470	7%	+31

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

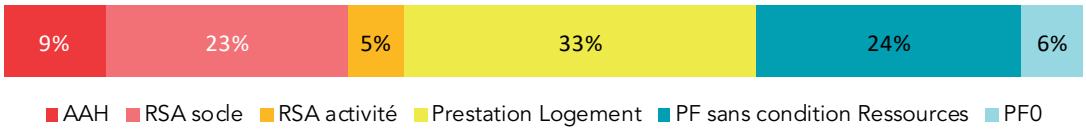

Annexe 19 La communauté de communes du Secteur de Saint-Loubès

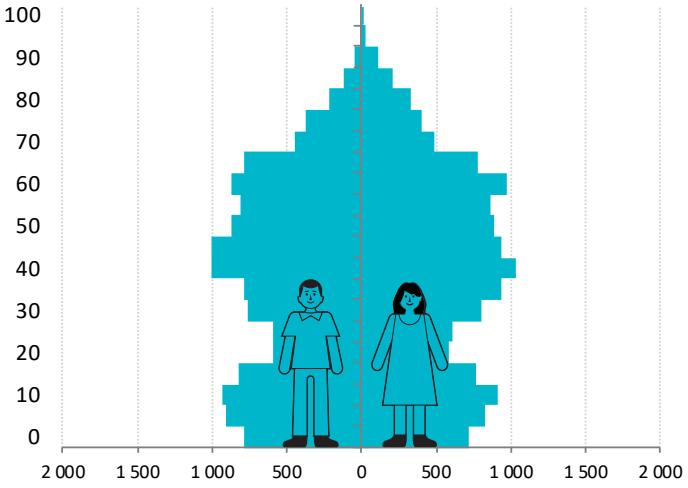

Indice de jeunesse 2014 : 108

Il y a 108 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **39,9**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
23 933	25 925	8%	+1 992
Familles	Familles		
7 368	7 854	7%	+487
Allocataires	Allocataires		
3 268	3 774	15%	+506
Allocataires MS	Allocataires MS		
543	679	25%	+136
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
976	1 062	9%	+86

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

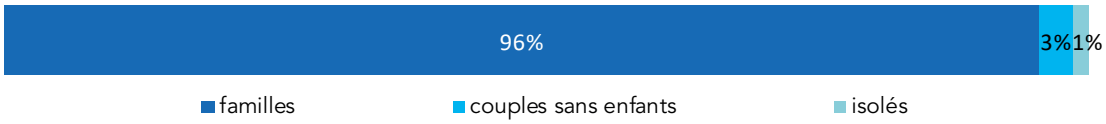

Niveau des prestations

Annexe 20 La communauté de communes du Sud Gironde

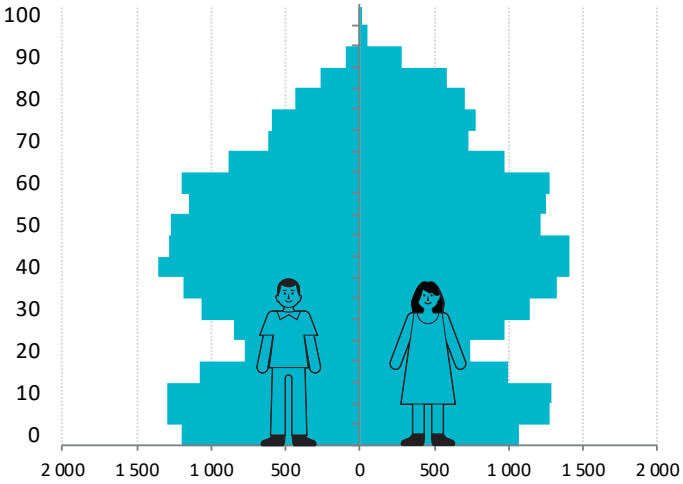

Indice de jeunesse 2014 : 100

Il y a 100 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **41**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
35 700	37 695	6%	+1 995
Familles	Familles		
10 289	10 708	4%	+418
Allocataires	Allocataires		
5 803	6 418	11%	+615
Allocataires MS	Allocataires MS		
1 266	1 694	34%	+428
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
906	978	8%	+72

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

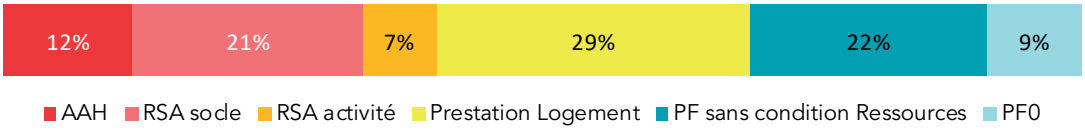

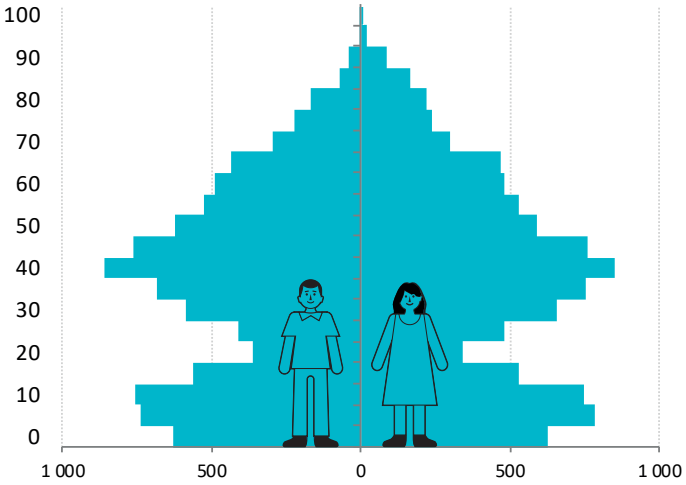

Indice de jeunesse 2014 : 145

Il y a 145 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **37,9**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
16 654	18 874	13%	+2 220
Familles	Familles		
4 890	5 582	14%	+692
Allocataires	Allocataires		
2 478	2 931	18%	+453
Allocataires MS	Allocataires MS		
299	415	39%	+116
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
619	790	28%	+171

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

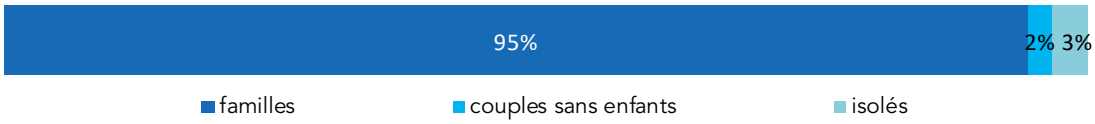

Niveau des prestations

Annexe 22 La communauté de communes Jalle-Eau-Bourde

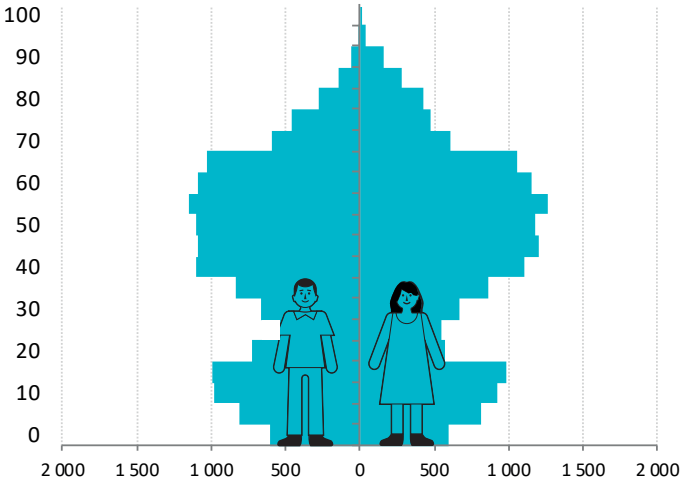

Indice de jeunesse 2014 : 86

Il y a 86 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **42,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
28 296	29 187	3%	+891
Familles	Familles		
8 707	9 057	4%	+349
Allocataires	Allocataires		
3 563	3 710	4%	+147
Allocataires MS	Allocataires MS		
374	482	29%	+108
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
1 528	1 507	-1%	-21

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

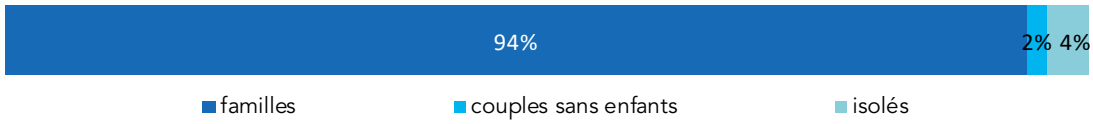

Niveau des prestations

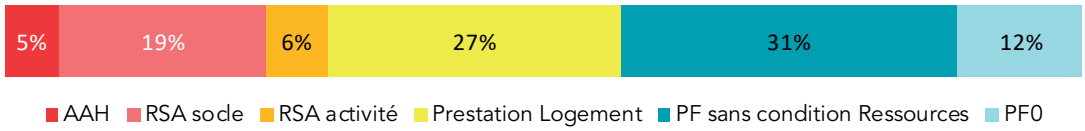

Annexe 23 La communauté de communes Latitude Nord Gironde

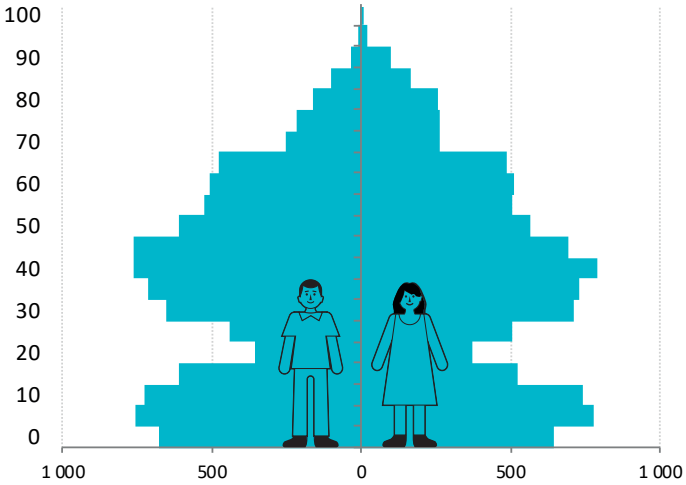

Indice de jeunesse 2014 : 143

Il y a 143 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **37,7**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
17 222	18 994	10%	+1 772
Familles	Familles		
5 082	5 520	9%	+438
Allocataires	Allocataires		
2 869	3 188	11%	+319
Allocataires MS	Allocataires MS		
556	660	19%	+104
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
365	497	36%	+132

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

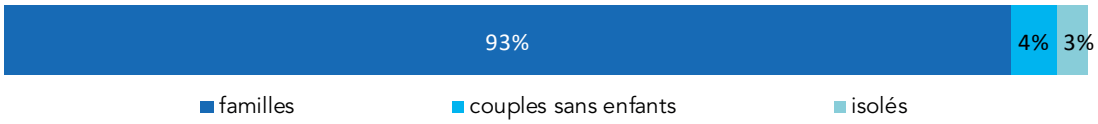

Niveau des prestations

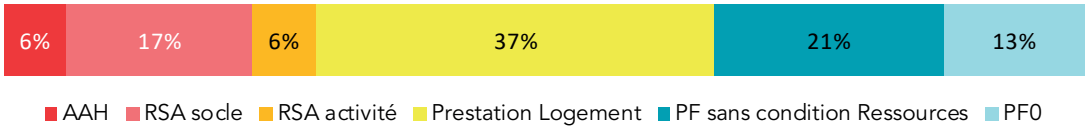

Annexe 24 La communauté de communes Médoc Atlantique

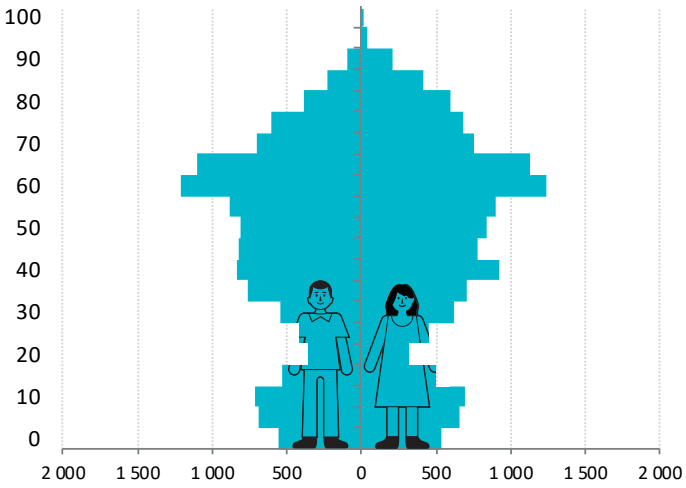

Indice de jeunesse 2014 : 52

Il y a 52 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **47**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
23 922	25 273	6%	+1 351
Familles	Familles		
7 132	7 557	6%	+425
Allocataires	Allocataires		
3 429	3 717	8%	+288
Allocataires MS	Allocataires MS		
735	967	32%	+232
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
425	475	12%	+50

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

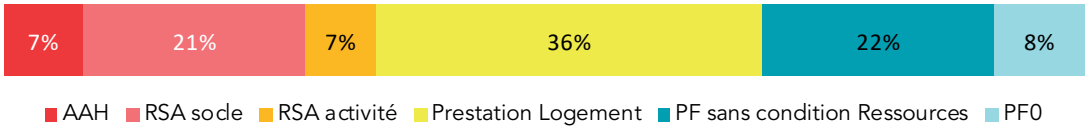

Annexe 25 La communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'ile

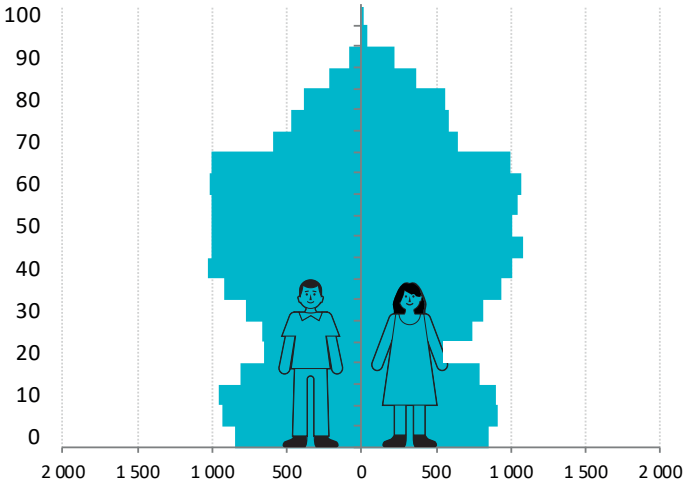

Indice de jeunesse 2014 : 84

Il y a 84 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **42,4**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
28 508	29 499	3%	+991
Familles	Familles		
8 410	8 589	2%	+179
Allocataires	Allocataires		
3 622	4 012	11%	+390
Allocataires MS	Allocataires MS		
985	1 254	27%	+269
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
427	465	9%	+38

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

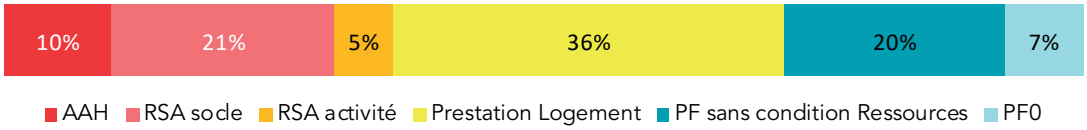

Annexe 26 La communauté de communes Médoc Estuaire

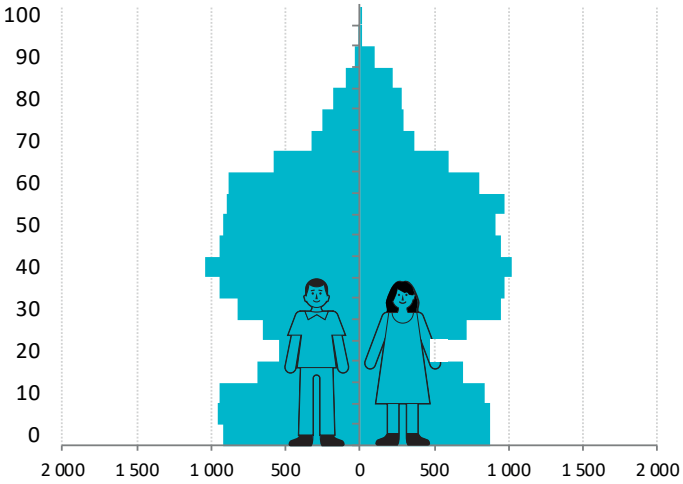

Indice de jeunesse 2014 : 135

Il y a 135 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **38,3**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
24 419	26 891	10%	+2 472
Familles	Familles		
7 430	8 222	11%	+792
Allocataires	Allocataires		
3 185	3 715	17%	+530
Allocataires MS	Allocataires MS		
412	501	22%	+89
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
893	1 112	25%	+219

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

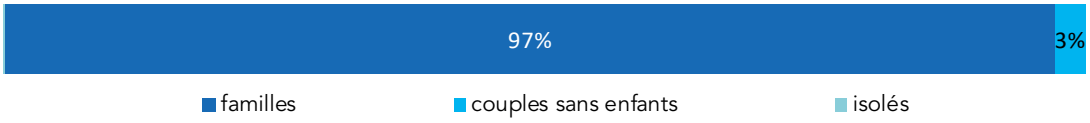

Niveau des prestations

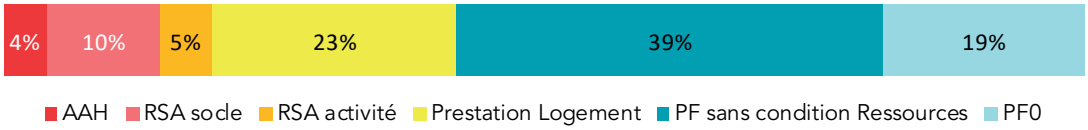

Annexe 27 — La communauté de communes Médullienne

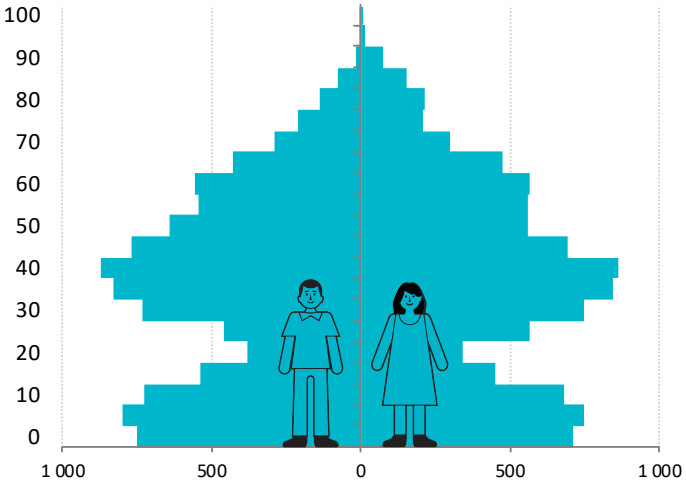

Indice de jeunesse 2014 : 145

Il y a 145 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **37,4**

(L'âge moyen le plus faible de gironde)

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
17 332	19 516	13%	+2 184
Familles	Familles		
5 239	5 848	12%	+609
Allocataires	Allocataires		
2 430	2 939	21%	+509
Allocataires MS	Allocataires MS		
302	405	34%	+103
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
540	723	34%	+183

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

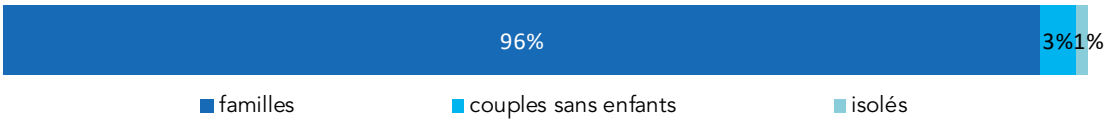

Niveau des prestations

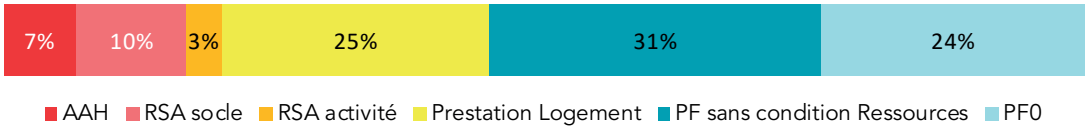

Annexe 28 La communauté de communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers

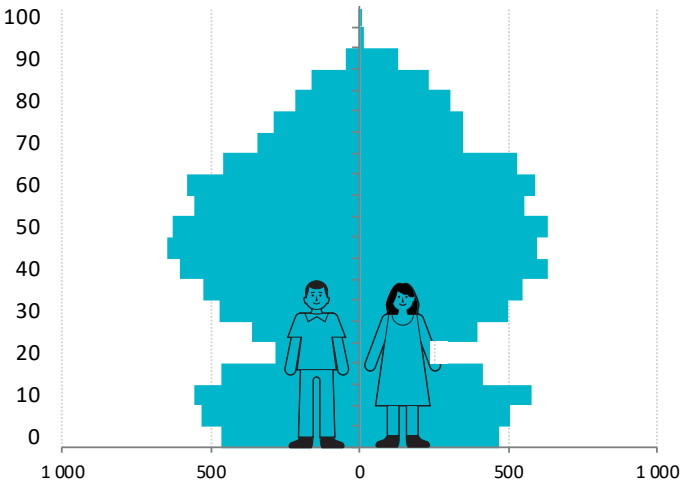

Indice de jeunesse 2014 : 87

Il y a 87 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus.

Âge moyen : **42,5**

Évolution des 5 dernières années

2009	2014	Taux d'évolution	Ecart
Population	Population		
16 336	16 786	3%	+450
Familles	Familles		
4 820	4 927	2%	+107
Allocataires	Allocataires		
1 850	2 093	13%	+243
Allocataires MS	Allocataires MS		
344	496	44%	+152
Allocataires PFO	Allocataires PFO		
320	388	21%	+68

Profil des allocataires 2014

Situation familiale

Niveau des prestations

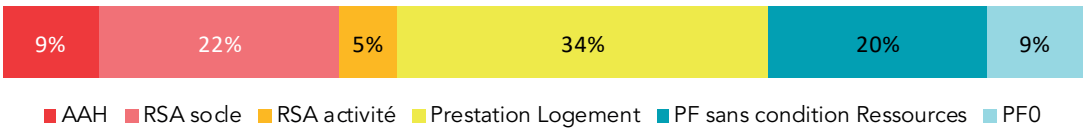

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine
Hangar G2 ~ Bassin à flot n°1
quai Armand Lalande ~ BP 71
33041 Bordeaux cedex ~ France
www.aurba.org